

L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL AU MALI

INDICATEURS 1993

Ce document a été préparé par **Claude Sauvageot**, consultant pour l'IIEP,
avec la collaboration de **Mamadou Yoroklan Diakite, Théo Nsaka Vita et Daniel Gifondorwa**
du Ministère malien de l'Education de base



Sommaire

Carte du Mali	4
Avant-propos du Ministre malien de l'Education de Base	5
Préface du directeur de l'IPE	7
Remerciements	8
Aperçu général du Mali et de son système éducatif	9
Le Mali dans son environnement géographique	10-11
Glossaire	12-13
1 - LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES	15
Les écoles, les salles de classe	16
Le nombre d'élèves par classe, les classes à double division	18
L'accueil des élèves, la double vacation	20
L'Etat des infrastructures	22
II - LES ELEVES	25
Les taux bruts d'admission, les taux bruts de scolarisation	26
Les taux nets de scolarisation	28
Les taux de redoublement	30
L'accès aux différents niveaux, l'accès aux diplômes	32
La compétence des élèves	34
III - LES ENSEIGNANTS, LE MATERIEL PEDAGOGIQUE, LES ACTIVITES DES A.P.E	35
Le rapport élève/maitre, la proportion de femmes dans le personnel enseignant	36
La qualification des enseignants, la formation continue des enseignants, les flux de sortie des I.P.E.G.	38
Le matériel pédagogique, les activités des A.P.E., l'encadrement pédagogique	40
IV - LES DEPENSES	43
La part des dépenses publiques d'éducation dans le P.I.B.	
La part des dépenses publiques d'éducation dans l'ensemble des dépenses publiques	
Les dépenses de fonctionnement, d'équipement et d'investissement	
Les sources de financement de l'éducation	44
Les dépenses d'éducation par niveau, les coûts par élève par niveau, les coûts par élève par niveau rapporté au P.I.B. par tête	46
Les dépenses d'éducation par type, les coûts par enseignant par niveau, les coûts par enseignant par rapport au P.I.B. par tête	48
Annexe 1 : Indicateurs par objectifs	50
Annexe 2 : Indicateurs par source	51
Annexe 3 : Description des indicateurs	52-55
Annexe 4 : Tableau de correspondance de la structure de l'enseignement au Mali	56

MALI



COTE D'IVOIRE

0 250 500 750 1000 km



Avant-propos

Le présent document a été élaboré à la demande du Mali par l'Institut international de planification de l'éducation (IIPÉ), avec le concours des services techniques du Ministère de l'Education de base du Mali. Il vise à améliorer la qualité et l'utilité des informations recueillies pour la planification de l'éducation primaire. Il traite des indicateurs de suivi des conditions de scolarisation : infrastructures, scolarisation, encadrement pédagogique, ratios classiques, financement.

Ce document occupe une place de choix parmi les moyens dont le Mali doit se doter quant à l'atteinte des objectifs de la Conférence de Jomtien sur l'éducation pour tous (Thaïlande, mars 1990). Aussi le Ministère de l'Education de base procèdera-t-il chaque année à l'élaboration et à la publication d'un numéro du document. Nous remercions vivement l'IIPÉ/UNESCO, qui a une longue tradition de coopération avec le Mali, et qui a bien voulu concevoir et réaliser ce premier numéro.

Madame Diallo Fatoumata Camara
Le Ministre
Ministère de l'Education de base
République du Mali

Préface

Deux réunions récentes - La Conférence mondiale sur l'Education pour tous, qui s'est tenue à Jomtien en Thaïlande en mars 1990, et l'Atelier international de l'IIEPE sur la Planification de la qualité de l'éducation, qui s'est déroulé à Paris en novembre 1989 - ont insisté sur la nécessité de contrôler les progrès réalisés dans le domaine de l'éducation. Nombre de pays qui ont effectivement établi des procédures permettant de recueillir des renseignements produisent, en fait, des données qui ne sont plus pertinentes ou ne peuvent plus être utilisées pour prendre des décisions parce qu'elles sont trop anciennes et périmées.

L'IIEPE a donc lancé, en 1991, un projet-pilote sur les besoins en recherche et en formation, qui permettra de mettre au point un système précis et opportun de collecte et de rapport d'informations axé sur des indicateurs jugés essentiels à la prise de décision et conçus à la fois pour améliorer la qualité et pour contrôler le développement de l'éducation de base.

Trois études ont déjà été achevées dans ce domaine. La première a utilisé des procédures de recherche par enquête scientifique afin de mettre au point des indicateurs portant sur la qualité de l'enseignement dans les écoles primaires au Zimbabwe. La seconde étude, exécutée au Lesotho, a montré comment les

planificateurs de l'éducation pouvaient tirer profit du potentiel de planification représenté par les banques de données existantes, quoique rarement utilisées, en analysant et en exprimant à nouveau des informations sous une forme que les hauts responsables de décisions trouveraient plus conforme à leurs besoins.

La troisième étude traite du système éducatif au Mali et constitue un prolongement des méthodologies développées dans l'étude sur le Lesotho. Elle a été entreprise conjointement par l'Institut international de planification de l'éducation et le Ministère de l'Education du Mali. Une de ses caractéristiques importantes, c'est qu'elle utilise les techniques de publication assistée par ordinateur pour présenter des données selon un format graphique attrayant qui permet de faciliter l'interprétation des tendances dans le temps et sur l'ensemble des régions.

L'étude sur le Mali constitue un excellent modèle destiné aux planificateurs de l'éducation chargés de concevoir des projets se proposant de recueillir des informations à utiliser pour prendre des décisions éclairées. On peut donc espérer que cette publication encouragera d'autres pays à entreprendre, de manière régulière, des projets similaires afin de fournir un flot continu d'informations utiles sur le statut et le développement de leur système éducatif.

Jacques Hallak
Directeur, IIEPE

Remerciements

Le présent document a été réalisé par C. Sauvageot, chargé de mission à la Direction de l'Evaluation et de la Prospective (D.E.P.) du Ministère français de l'Education Nationale, consultant pour l'Institut international de planification de l'UNESCO.

Celui-ci a bénéficié de la collaboration des services du Ministère de l'Education de Base, et plus particulièrement de la cellule de planification et des statistiques. Son directeur-adjoint, Monsieur Mamadou Yorodian Diakite a été le correspondant direct du consultant.

Les services du M.E.B. ont mis à disposition les statistiques sur les élèves et les personnels. Il faut également citer l'équipe de la section USAID du IVe projet de développement de l'éducation de base et plus particulièrement Messieurs Nseka Vita et Daniel Gifondorwa,

Mme Yolande Miller-Grandvaux qui ont apporté un appui logistique très important.

L'analyse des tests et de la disponibilité des matériels pédagogiques a été basé sur le rapport de suivi et d'évaluation du IVe projet réalisé par l'équipe de suivi et d'évaluation de ce projet. L'I.P.N. a apporté son aide pour les données sur la formation initiale et continue des maîtres.

Les analyses financières sont basées sur les données de la DAF et les analyses menées par Monsieur Carlson de la Banque Mondiale et Monsieur Cuenin de l'IREDU.

Sans la participation de toutes ces personnes et des institutions auxquelles elles appartiennent, le présent document n'aurait pu voir le jour. Qu'ils en soient ici remerciés.

APERCU GENERAL DU MALI ET DE SON SYSTEME EDUCATIF

Aperçu géographique

Situé au cœur de l'Afrique Occidentale, le Mali est un pays intertropical de l'hémisphère nord. Avec une superficie de 1 248 574 km² ; sa population est estimée à 8 464 282 habitants en 1992 soit 6,8 habitants au km².

Il est limité au nord par l'Algérie, au sud par la Côte d'Ivoire et la Guinée, à l'est par le Niger et le Burkina-Faso, et à l'ouest par la Mauritanie et le Sénégal.

Le pays compte huit régions économiques qui sont : Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Kidal et un district : Bamako, la capitale. La région de Kidal vient d'être créée à partir d'un découpage de l'ancienne région de Gao. Actuellement, les données la concernant sont incluses dans la Région de Gao.

Situation démo-économique

Le Mali est traversé par deux grands fleuves : le fleuve Sénégal long de 1 800 km dont la moitié au Mali et le fleuve Niger long de 2 400 km dont 1 700 km au Mali.

Le pays est essentiellement agricole. En effet, 80 % de la population active est occupée dans ce secteur, dont la contribution au P.I.B. ne s'élève qu'à 4,5 %. Le rendement du secteur souffre entre autres, des conséquences de la baisse de la pluviométrie sur la production agricole et l'élevage.

On assiste par ailleurs à la détérioration des termes de l'échange et au déficit chronique de la balance commerciale.

L'espérance de vie est de 55 ans. De plus, la croissance démographique (3,7 % selon le recensement de 1987) reste forte à cause d'une fécondité élevée, tandis que la mortalité en général et plus particulièrement la mortalité infantile a connu une baisse régulière depuis 1960. Elle se situe à 102 % contre 120 % en 1976. Quant à la population juvénile, les moins de 15 ans et les moins de 20 ans représentent respectivement 46 % et 55 % de la population totale. Ce qui suppose des besoins de scolarisation d'autant plus accrus et urgents à satisfaire qui dépassent pour l'heure les possibilités réelles du pays.

Le secteur de l'Education

Cette étude est circonscrite au niveau de l'enseignement fondamental, base de l'édifice scolaire, qui comprend deux cycles :

- le premier cycle, d'une durée de six ans, est sanctionné par le Certificat de fin d'Etudes du Premier Cycle de l'Enseignement Fondamental (CFEPCEF) ;
- le second cycle, d'une durée de 3 ans, est sanctionné par le Diplôme d'Etudes Fondamentales (DEF).

Deux secteurs couvrent l'enseignement fondamental : le secteur public et le secteur privé.

Si la grande majorité des écoles se trouvent dans le secteur public, le secteur privé comprend les écoles privées catholiques, les écoles privées laïques et les écoles de base.

Une école de base est une école créée à l'initiative d'une communauté ou d'une collectivité quelconque, d'un jeune diplômé enseignant ou d'un travailleur défilé du secteur de l'enseignement.

L'enseignement fondamental a pour objectif principal d'apporter aux enfants les connaissances fondamentales indispensables à l'exercice par tout citoyen de ses responsabilités économiques et civiques.

Par ailleurs, les médersas sont des écoles fondamentales nées de l'initiative privée et dans le sillage des écoles coraniques. La langue d'enseignement est l'arabe. Le français est matière d'enseignement comme le calcul, l'histoire, la géographie etc... Il est introduit à partir de la troisième année.

Depuis 1985, le Ministère de l'Education Nationale a décidé de prendre en main le système des médersas. Malgré l'organisation insuffisante de ce secteur, les médersas contribuent à l'amélioration de la scolarisation, tout comme les écoles de base.

LE MALI DANS SON ENVIRONNEMENT GEOGRAPHIQUE

Pour le Mali, l'enseignement primaire correspond au premier cycle de l'enseignement fondamental. Le secondaire correspond au deuxième cycle de l'enseignement fondamental plus le secondaire. Le Sahel regroupe le Burkina Faso, le Tchad, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Sénégal.

Tableau A : INDICATEURS GLOBAUX DE SCOLARISATION

Pays	Taux brut de scolarisation							Niveau Moyen d'Instruction***		Taux d'alphabétisation		Egal. allocation ressources**	
	Primaire			Secondaire		Supérieur		1980	1988	1970	1985	1980	1988
	1980	1988	1990	1980	1988	1980	1988						
Burkina Faso	18	34	36	2,7	6,6	0,3	0,7	1,3	2,6	8	15	0,94	0,85
Tchad	36	51	57	5,1	6,2	0,3	0,5	2,5	3,5	11	23	...	0,69
Mali *	27	29	24	8,8	6	0,9	0,8	2,2	1,8	7	23	0,84	0,86
Mauritanie	37	48	47	11	16	1,4	3,1	2,9	4,1	14	26	0,86	0,76
Niger	27	30	29	5	6,6	0,3	0,7	2	2,3	4	22	0,9	0,85
Sénégal	49	59	59	12	16	2,8	3	3,6	4,8	11	32	0,77	0,68
Sahel	32	41	42	7,4	9,7	0,9	1,5	2,4	3,2	9	24	0,84	0,78
Afrique non-Sahélienne													
Francophone	76	77	...	20	23,9	2,2	2,6	5,9	6,3	21	50	0,62	0,58
Anglophone	73	72	...	17,2	22,8	1,3	2	6,4	6,4	27	48	0,6	0,59
Asie	74	82	...	27	34,4	4,7	5,6	5,7	6,7	...	55	0,58	0,42
Améri. Latine	90	93	...	35,9	39,5	12,8	15,4	8,3	8,5	...	78	0,41	0,33

Source : UNESCO, Office des Statistiques.

* Non compris les effectifs scolarisés dans les Moderas

... les données ne sont pas disponibles

^{**} indicateur d'égalité d'accès aux ressources. C'est un coefficient de Gini qui varie entre 0 et 1.

Il mesure l'allocation des ressources parmi les différents groupes de la population. Plus il est élevé, moins est équitable cette allocation.

*** Cet indicateur montre le niveau moyen d'instruction (nombre d'années) qui serait atteint par la population totale si les taux d'accès restaient aux niveaux observés en 1990.

Tableau B : INDICATEURS DE FLUX

Pays	Enseignement primaire								Enseignement secondaire			
	Taux d'admission			Taux d'accès à la fin du cycle		Taux de redoublement		Années ét. ^{**}	Taux de transito- prim->sec		Taux de redoublement	
	1980	1988	1988	1980	1988	1988	1980		1980	1988	1980	1988
	G + F	G + F	F	G + F	F	G + F	G + F	G + F	G + F	G + F	G + F	G + F
Burkina Faso	22	36	28	60	71	17	17	9	21	33	14	19
Tchad	...	54	39	32	24	...	33	17	...	40	...	23
Malí	23	23	17	42	37	30	30	15	42	44	35	33
Mauritanie	35	48	41	74	69	14	20	9	39	26	9	17
Niger	30	32	24	75	—	14	13	8	35	31	7	20
Sénégal	46	52	46	86	75	16	16	8	29	31	14	16
Sahel	33	41	33	62	53	20	22	11	34	36	16	21
Afrique non-Sahélienne												
Francophone	80	78	67	57	51	27	28	38	21	22
Anglophone	89	96	84	86	64	9	10	44	...	5
Asie	102	104	86	60	...	11	12	74
Amér. Latine	138	137	145	44	47	14	11	71

Source : UNESCO, Office des Statistiques

G. Garzon E. Silla

¹ non compris la scolarisation dans les Medresas.

^{**} Nombre moyen d'années-études nécessaires pour qu'un élève complète le cycle primaire.

Tableau C : ENCADREMENTS ET COUTS

Pays	Rapport élève /maître					Salaire de maître / P.I.B. par habitant		Coût unitaires / P.I.B. par habitant					
	Primaire			Secondaire		Primaire	Second.	Primaire		Secondaire		Tertiaire	
	1980	1988	1990	1980	1988			1980	1988	1980	1988	1980	1988
Burkina Faso	54	57	57	26	30	13	26	0,33	0,21	1,26	0,89	23,5	13,9
Tchad	...	68	67	31	41	10	16	...	0,15	...	0,51	...	8
Mali *	42	38	42	17	12	8	10	0,39	0,39	0,81	0,88	10	5
Mauritanie	41	49	45	31	22	11	19	0,3	0,17	1,77	0,82	5,2	4,1
Niger	41	40	42	31	30	9	13	0,24	0,25	1,6	1,1	14,3	8
Sénégal	46	51	68	23	23	9	14	0,26	0,15	0,72	0,33	5	3,3
Sahel	46	51	42	27	26	10	16,3	0,28	0,22	1,15	0,75	11,8	7,2
Afrique non-Sahélienne													
Francophone	47	49	...	36	29	5,9	10,2	0,14	0,12	0,57	0,45	6,5	4,6
Anglophone	40	37	...	23	22	4,8	10	0,12	0,13	0,77	0,64	8	6,1
Asie	37	38	...	23	23	2,9	3,9	0,08	0,12	0,19	0,21	2,5	1,9
Amérique Latine	37	34	...	19	22	3,3	5,6	0,08	0,05	0,12	0,09	0,76	0,39

Source : UNESCO. Office des Statistiques.

* Pour le Mali, les données contenues dans ce tableau sont légèrement différentes de celles présentées par ailleurs dans ce document.

Tableau D : LA PART DE L'EDUCATION DANS LES DEPENSES ET LA REPARTITION DES DEPENSES

Pays	Année	Budget pour l'éducation en %		% du budget pour l'éducation destiné à en % **	
		P.I.B.	Budget du Gouvernement	Enseignement Primaire	Subvention aux étudiants
Mali *	1980	3,7	31	39	36
	1988	3,3	17	34	17
	1992		17	28	28
Sahel	1980	3,9	24	38	24
	1988	3,7	19	44	19
	1992		21
Afrique non-Sahélienne	1980	4,7	21	42	...
	1988	4	18	43	...
	1980	4,6	14	45	...
	1988	4,7	15	47	...
Asie pays à faible revenu	1980	2,8	10	42	...
	1988	3,4	12	48	...
Amérique Latine	1980	3,2	20	50	...
	1988	2,3	17	54	...

Source : UNESCO. Office des Statistiques.

* Pour le Mali, les données contenues dans ce tableau sont légèrement différentes de celles présentées par ailleurs dans ce document.

** Incluant les bourses et autres aides scolaires à tous niveaux de l'enseignement

GLOSSAIRE

Abandons : élèves quittant l'école avant d'avoir achevé un niveau donné d'éducation ou quittant l'école dans une année non terminale d'un cycle scolaire.

Accès aux différents niveaux : proportion d'élèves atteignant une année d'études donnée rapportée à 1000 élèves présents en 1re année d'études.

Accès aux différents diplômes : proportion d'élèves obtenant leur diplôme rapporté à 1000 élèves présents en 1re année d'études.

Classe à double division : classes comportant des élèves de différentes années d'études (au moins deux).

C.F.E.P.C.E.F. : Certificat de Fin d'Etudes du Premier Cycle de l'Enseignement Fondamental. Il est délivré à la fin du premier cycle de l'Enseignement Fondamental après la 6e année d'études.

Cohorte : groupe d'élèves présents en 1re année d'études une année donnée.

Coût par élève : le montant moyen dépensé par le ministère de l'éducation pour un élève.

Coût par enseignant : le montant moyen dépensé par le ministère de l'éducation pour un enseignant.

D.E.F. : Diplôme d'Etudes Fondamentales. Il est délivré à la fin de l'enseignement Fondamental après la 9e année d'études.

Dépenses publiques d'éducation : l'ensemble des dépenses faites par les institutions publiques (ministères, collectivités territoriales...) pour l'éducation.

Dépenses de fonctionnement : les dépenses assurant le fonctionnement courant (salaires des enseignants, matériels pédagogiques....).

Dépenses d'équipement et d'investissement : les dépenses concernant les équipements et les infrastructures (construction d'écoles, de salles de classe....).

Déperdition scolaire : l'impact des abandons et des redoublements sur le système scolaire .

Double vacation : l'accueil dans une même salle de classe de deux groupes différents d'élèves dans une même journée, à des horaires différents.

Ecole : unité administrative où se déroule l'enseignement.

Ecoles de Base : écoles créées à l'initiative d'une communauté ou d'une collectivité quelconque, d'un jeune diplômé ou d'un jeune travailleur défilé du secteur de l'enseignement.

Elève : un élève scolarisé dans l'enseignement à plein temps; leur nombre doit être pris dans le registre de présence.

Enseignant : toute personne enseignant à plein temps dans l'enseignement fondamental. Le recensement annuel inclut des enseignants momentanément absents, par exemple en congé de maladie. Tout enseignant absent depuis plus de six mois ne doit pas être compté.

Enseignement Fondamental : il comporte neuf années d'études. Il se décompose en un premier cycle de six années d'études et un second cycle de trois années d'études.

Enseignement Privé : l'enseignement privé comprend des écoles catholiques, des écoles laïques et des écoles de base.

Indicateurs scolaires : indices, taux, taux d'accroissements, quantités calculés à partir de statistiques scolaires et, lorsque c'est nécessaire, de données démographiques, économiques ou autres. Ils doivent synthétiser l'information disponible pour la rendre plus accessible et plus facile à utiliser pour les différentes personnes qui se servent de données quantitatives.

Medersa : école fondamentale née de l'initiative privée dans le sillage des écoles coraniques. La langue d'enseignement est l'arabe. Le français est une matière d'enseignement comme le calcul, l'histoire, la géographie etc... Il est introduit à partir de la troisième année.

Nombre d'écoles par inspecteur : le nombre d'écoles sous la responsabilité d'un inspecteur.

Nombre d'élèves par classe : nombre moyen d'élèves dans une classe.

Nombre d'enseignants par conseiller pédagogique : le nombre d'enseignants devant bénéficier du soutien d'un conseiller pédagogique.

Produit Intérieur Brut (P.I.B.) : il est égal au Produit National Brut (P.N.B.), qui rend compte de l'ensemble des biens et services produits par un pays, moins le revenu net de tous les facteurs venant de l'étranger.

Prix courants : les prix donnés l'année observée sans la correction liée à l'évolution du pouvoir d'achat de la monnaie.

Prix constants : les prix courants corrigés de l'évolution du pouvoir d'achat de la monnaie.

Redoublants : élèves qui au début d'une année scolaire sont scolarisés dans la même année d'études que l'année précédente et effectuent, à l'école, le même travail .

Rapport élève / maître : le nombre moyen d'élèves pour un enseignant.

Rapport livre / élève : le nombre moyen de livres d'une matière et d'un niveau donné pour un élève de ce niveau.

Salle de classe : tout bâtiment rattaché à une école utilisé pour accueillir une classe.

Taux brut d'admission : proportion de nouveaux entrants dans un cycle d'enseignement , quel que soit leur âge, rapportée à la population d'âge légal d'entrée dans ce cycle (7 ans en premier cycle, 13 ans en second cycle).

Taux brut de scolarisation : proportion des effectifs totaux ,quels que soit leur âge, dans la population, qui, selon la législation nationale, devrait être scolarisé au niveau étudié. Exemple : en premier cycle c'est le groupe d'âge 7-12 ans; en second cycle, c'est le groupe d'âge 13-15 ans.

Taux de redoublement : proportion d'élèves d'une année d'études donnée, qui redouble, parmi les élèves de cette même année d'études, l'année scolaire précédente.

Taux net de scolarisation : proportion d'élèves d'un groupe d'âge donné par rapport à la population totale de ce groupe d'âge.

I - LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

LES ECOLES LES SALLES DE CLASSE

Le nombre d'écoles (hors medersas) est passé de 1 375 en 1980/81 à 1 721 en 1991/92 soit une croissance de 2,1%.

La croissance a été beaucoup plus rapide pour les écoles de 2e cycle (4,5%) que pour les écoles de 1er cycle (2%). Le nombre d'écoles à cycle complet a peu évolué (117 en 1980/81 ; 109 en 1991/92).

C'est dans la Région de Koulikoro que l'on trouve le plus grand nombre d'écoles (391) loin devant les Régions de Sikasso (298), Ségou (233) et le District de Bamako (225). A l'inverse, on ne compte que 80 écoles dans la Région de Tombouctou et 96 dans celle de Gao.

Les écoles à cycle complet sont particulièrement nombreuses dans la Région de Koulikoro, où elles représentent près de 10% de l'ensemble.

Le nombre d'écoles varie beaucoup selon les inspections. Ainsi, 9 inspections ont moins de 40 écoles, 10 entre 40 et 60, et 13 plus de 60. Aux extrêmes, on trouve une inspection avec 22 écoles (à Bamako) et une avec 96 (dans la Région de Sikasso).

Le nombre de medersas est de 385 en 1991/92. Il était estimé à 170 en 1981/82. Elles sont particulièrement nombreuses dans la Région de Sikasso et dans le District de Bamako.

Les écoles de base commencent de se développer. On en compte 80, situées exclusivement dans le District de Bamako et dans la Région de Ségou plus particulièrement dans l'Inspection de San.

Le nombre de salles de classes a très peu augmenté. En effet, de 1982/83 à 1991/92, l'augmentation a été de 0,8% (8 340 en 1982/83 contre 8 956 en 1991/92).

Parmi les salles de classes existantes en 1991/92, 58,2% des salles de classe sont construites en dur (50,9% en 1982/83). Le banco-tôle a reculé en parallèle alors que la part des autres matériaux demeure stable.

Si les constructions en dur sont la quasi-totalité dans le District de Bamako, et la majorité dans les Régions de Kayes, Sikasso et Ségou, le banco-tôle et les autres formes d'abris sont majoritaires dans les Régions de Gao, Tombouctou et Mopti.

Tableau 1 - Evolution du nombre d'écoles par secteur d'enseignement

Année scolaire	1er cycle		2e cycle		Cycle complet		TOTAL		
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Total
1980/81	1 103	28	109	18	109	8	1 321	54	1 375
1981/82	1 120	27	112	17	109	9	1 341	53	1 394
1982/83	1 152	29	119	17	111	9	1 382	55	1 437
1983/84	1 182	30	129	16	120	10	1 431	56	1 487
1984/85	1 184	29	132	17	115	9	1 431	55	1 486
1985/86	1 199	30	141	17	111	8	1 451	55	1 506
1986/87	1 214	31	145	18	113	6	1 472	55	1 527
1987/88	1 272	32	155	19	107	7	1 534	58	1 592
1988/89	1 246	31	157	19	114	7	1 517	57	1 574
1989/90	1 287	33	170	18	136	7	1 593	58	1 651
1990/91	1 309	33	172	16	111	8	1 592	57	1 649
1991/92	1 373	32	190	17	104	5	1 667	54	1 721

Graphique 1 - Répartition des inspections par nombre d'écoles en 1991/92

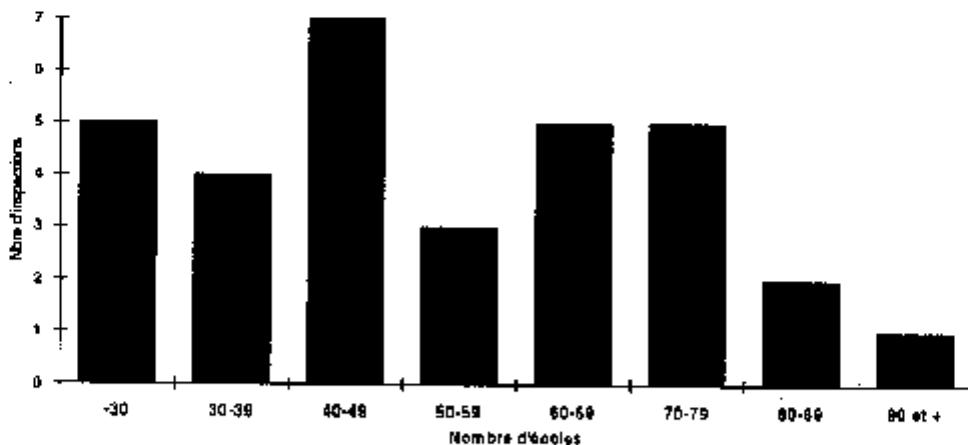


Tableau 15 - Formation continue des personnels (projet PDEB)
Evolution du nombre de stagiaires

Personnel	1990	1991	1992
Maîtres	700	2 460	1 929
Directeurs E.F.	400	552	1 036
CFC	9	30	42
DRE	8	8	8
IEF	32	32	32
CP	75	75	62
TOTAL	1 224	3 157	3 109

Tableau 16 - Flux de sortie des élèves-maîtres
Instituts Pédagogiques d'Enseignement Général (I.P.E.G.)

Année de sortie	1er cycle			2e cycle			Total		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
1980	325	45	370	40	1	41	365	46	411
1981	251	75	326	44	8	52	295	83	378
1982	594	176	770	30		30	624	176	800
1983	483	174	657	59		59	542	174	716
1984	346	121	467			0	346	121	467
1985	326	88	414			0	326	88	414
1986	207	79	286			0	207	79	286
1987	2	2	4			0	2	2	4
1988	2	0	2			0	2	0	2
1989	93	53	146			0	93	53	146
1990	71	38	109			0	71	38	109
1991				54	52	106	54	52	106
1992				37	13	50	37	13	50

MATERIEL PEDAGOGIQUE

ACTIVITES DES A.P.E.

ENCADREMENT PEDAGOGIQUE

En 1991, les ratios livre/élève étaient extrêmement faibles. On ne trouvait qu'un livre de lecture pour huit élèves et 36% des écoles n'en possédaient aucun. Le seul livre de calcul disponible était le livre de 5e/6e année à raison d'un livre pour trois élèves. Devant cette situation, un stock de 148 000 livres fut distribué dans 1500 écoles à travers tout le pays. En 1992/93, des informations étaient disponibles dans six régions. Sauf dans la Région de Ségou, le nombre de livres de lecture en première année est toujours inférieur à un pour deux élèves. Le livre de lecture de 5e/6e année est le plus disponible, mais quatre élèves au moins doivent se partager un livre de calcul de 5e/6e année.

Cette faiblesse en livre est évidemment à rapprocher de la faiblesse des résultats aux tests de compétence des élèves.

Dans quatre régions, les réalisations des APE ont pu être quantifiées. Ainsi, on peut constater une participation importante des APE à la construction et à la réparation des classes, à la construction et à la

réparation des logements d'enseignants (surtout dans la Région de Koulikoro) et à l'achat de fournitures scolaires.

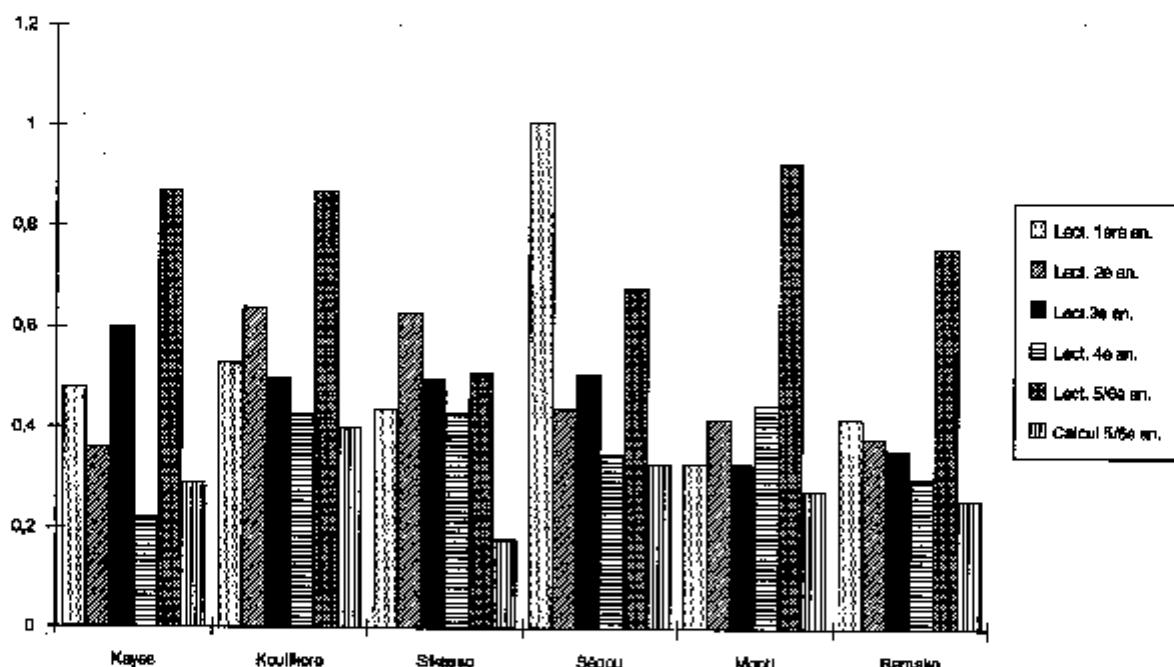
D'après l'avis des directeurs d'école, le rôle des APE est actuellement en train de régresser en raison de l'implication du Comité de Développement dans la gestion des fonds destinés aux écoles.

Les tâches d'encadrement et d'inspection sont très délicates. En effet, le nombre moyen d'écoles à inspecter varie de 32 dans le District de Bamako à 78 dans la Région de Koulikoro. C'est beaucoup pour pouvoir effectuer des visites fréquentes.

De la même manière, les conseillers pédagogiques doivent s'occuper en moyenne de 53 enseignants dans la Région de Tombouctou et de 84 dans celle de Mopti.

La nécessité d'un appui pédagogique important a été noté dans l'étude des résultats aux tests de compétence des élèves. Il semble bien difficile avec un tel taux d'encadrement de le mettre en oeuvre.

Graphique 31 - Nombre de livres par élève par région du IVe projet en 1992/93



Graphique 4 - Nombre d'élèves par classe, par région et par cycle en 1991/92

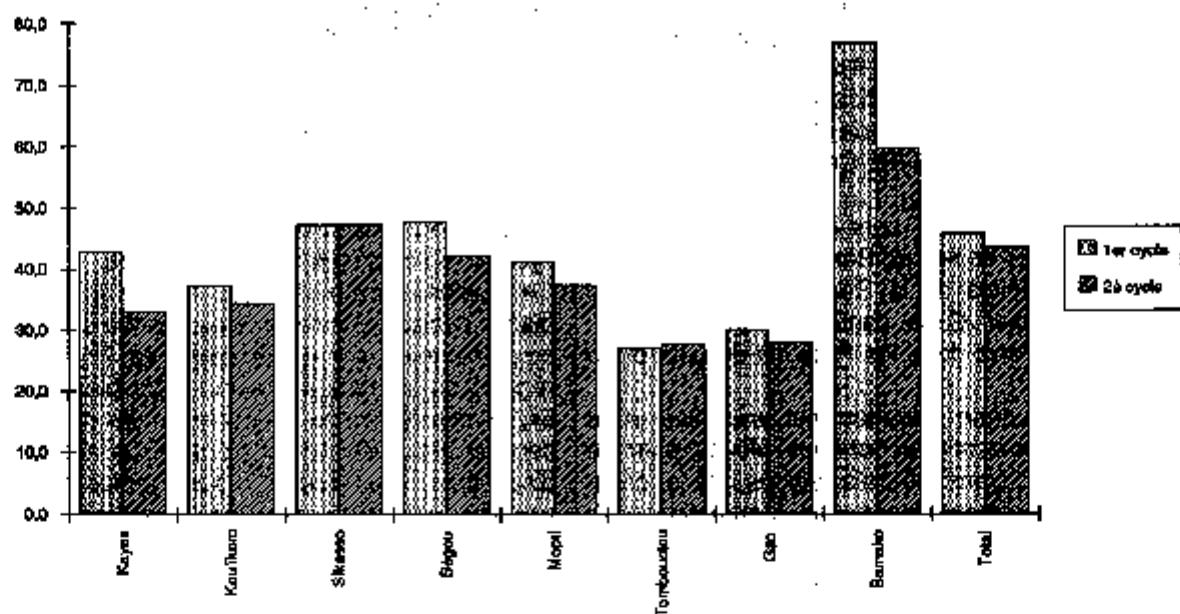


Tableau 5 - Répartition des classes à double division par région et par niveau en 1992/93

Région	Niveau	Public + Privé		% par rapport à l'ensemble	
		Nombre de classes	Nombre d'élèves	Nombre de classes	Nombre d'élèves
Koulikoro	1-2	167	13 854	29,4%	36,3%
	3-4	152	6 938	34,4%	29,3%
	5-6	140	3 584	35,3%	27,4%
	Autres	6	342		
	1er cycle	465	24 718	33,0%	33,0%
Sikasso	1-2	62	4 700	12,1%	13,6%
	3-4	76	3 892	18,4%	17,5%
	5-6	78	2 107	20,2%	16,5%
	Autres	1	134		
	1er cycle	217	10 833	16,5%	15,6%
Ségou	1-2	43	3 159	9,6%	10,6%
	3-4	60	3 376	16,4%	15,9%
	5-6	49	1 572	14,2%	11,4%
	Autres	0	0		
	1er cycle	152	8 107	13,1%	12,5%
Bamako	1-2	1	81	0,2%	0,2%
	3-4	2	97	0,4%	0,3%
	5-6	0	0	0,0%	0,0%
	Autres	0	0		
	1er cycle	3	178	0,2%	0,2%
Total des 4 Régions	1-2	273	21 794	12,9%	14,6%
	3-4	290	14 303	17,3%	13,7%
	5-6	267	7 263	17,6%	11,6%
	Autres	7	476	0,0%	0,0%
	1er cycle	837	43 836	15,8%	13,9%

ACCUEIL DES ELEVES DOUBLE VACATION

Le nombre des cantines scolaires a peu varié depuis 1985/86. La part des écoles ayant une cantine a même baissé. Elle est de 11,8% en 1991/92.

Les effectifs scolaires bénéficiant d'une cantine ont toujours représenté moins de 10% de l'ensemble des effectifs depuis 1985/86. Cette proportion est de 7,3% en 1991/92.

Par région, les disparités sont fortes. Il n'y a pas de cantines dans les écoles de Bamako. A l'inverse plus de 37% des élèves de la Région de Tombouctou peuvent bénéficier d'une cantine. Cette proportion est également forte dans les Régions de Gao et de Mopti.

Bien entendu, cette situation est très liée à la distance que doivent parcourir les élèves pour se rendre à l'école. Dans les trois régions citées, celle-ci est particulièrement importante. Même dans des Régions comme Koulikoro, Sikasso ou Ségou, entre 40 et 60% des élèves parcourent plus de 5 kilomètres pour se rendre à l'école.

Pour augmenter la capacité d'accueil de ces écoles, on utilise le système de double vacation. Les données ne sont actuellement disponibles que pour quatre régions. Elles permettent d'observer de

grands écarts entre régions. En effet, cette situation est assez fréquente à Bamako (1 école sur 7, 1 élève sur 4) mais beaucoup moins dans les Régions de Koulikoro et de Ségou.

Ce sont presque exclusivement les écoles publiques qui utilisent ce mode d'organisation et pratiquement toujours au niveau du premier cycle sauf dans le District de Bamako où 10% des élèves de second cycle sont scolarisés de cette manière.

Ce système permet également d'augmenter les places assises offertes aux élèves. La situation dans ce domaine est assez préoccupante. Pour les quatre régions où les données sont disponibles, seulement 54,1% des élèves de 1^{er} cycle et 70% des élèves de second cycle bénéficient d'une place assise mise à disposition par l'école (des tables-bancs). La situation est en général meilleure dans le second cycle où plus des 3/4 des élèves possèdent une place assise dans les Régions de Ségou et de Koulikoro et presque tous à Sikasso. Dans le District de Bamako, la situation est moins bonne puisque seulement un élève de second cycle sur deux bénéficie d'une table-banc.

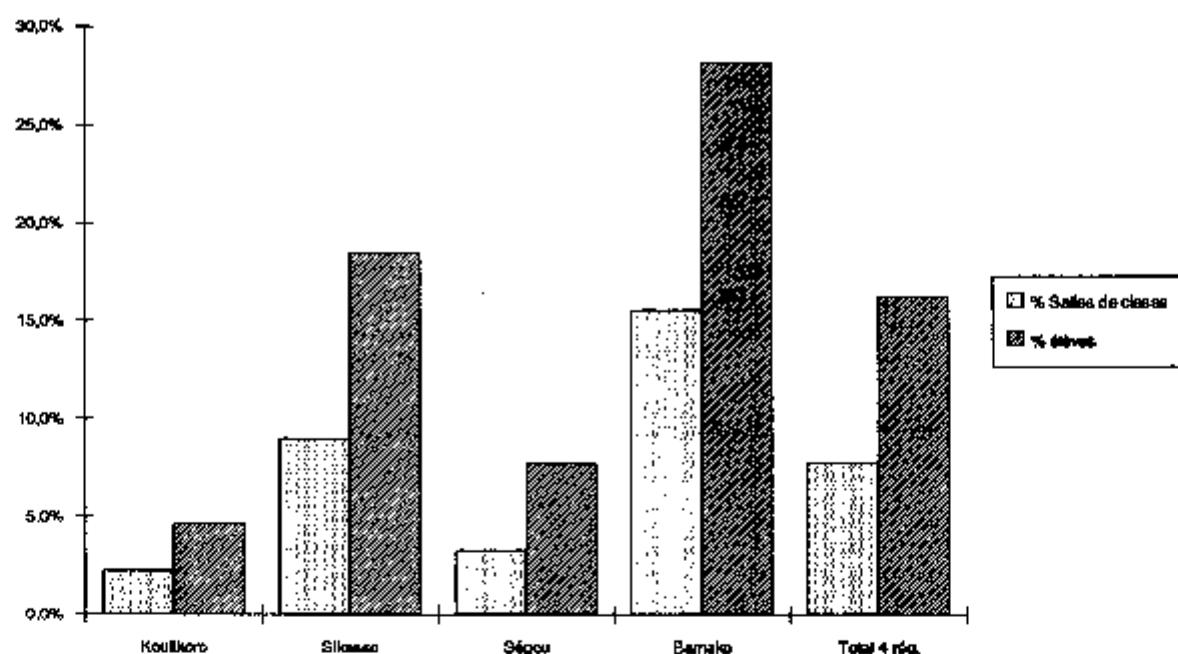
Tableau 6 - Evolution du nombre de cantines scolaires

Année scolaire	Nombre de cantines	% d'écoles ayant une cantine	effectifs bénéficiant d'une cantine	% des élèves
1985/86	236	15,7%	30 690	8,9%
1986/87	247	16,2%	34 537	10,0%
1987/88	240	15,1%	35 506	10,0%
1988/89	223	14,2%	33 346	9,2%
1989/90	241	14,6%	35 792	9,5%
1990/91	233	14,1%	38 101	9,6%
1991/92	203	11,8%	32 202	7,3%

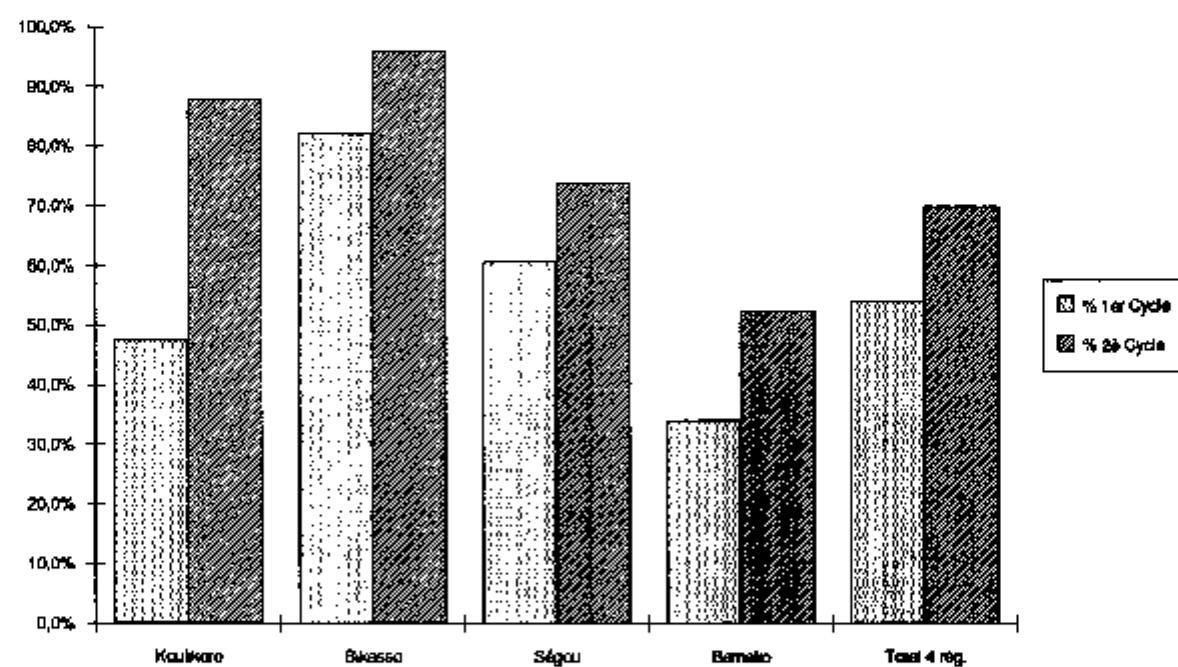
Tableau 7 - Nombre de cantines scolaires par région en 1991/92

Région	Nbre de cantines	% d'écoles ayant une cantine	effectifs bénéficiant d'une cantine	% des élèves
Kayes	66	30,4%	2 268	4,8%
Koulikoro	5	1,3%	942	1,3%
Sikasso	2	0,7%	527	0,7%
Ségou	37	15,9%	4 326	6,6%
Mopti	38	21,0%	7 967	18,6%
Tombouctou	32	40,0%	4 852	37,6%
Gao	23	24,0%	4 300	25,1%
Bamako	0	0,0%	0	0,0%
TOTAL	203	11,8%	25 202	5,7%

Graphique 5 - Salles de classe à double vacation en 1992/93



Graphique 6 - Pourcentage de places assises p/r au nombre d'élèves par région en 1992/93



ETAT DES INFRASTRUCTURES

A partir d'une enquête effectuée dans quatre régions, des informations sur l'existence et l'état des infrastructures scolaires sont disponibles pour l'année scolaire 1992/93.

Ainsi, pour les salles de classe, on constate qu'au premier cycle, près d'un quart sont à réparer dans la Région de Koulikoro et 36,5% en mauvais état. Dans les quatre régions, environ 30% des salles de classe sont en mauvais état. La situation la moins mauvaise est celle de Bamako.

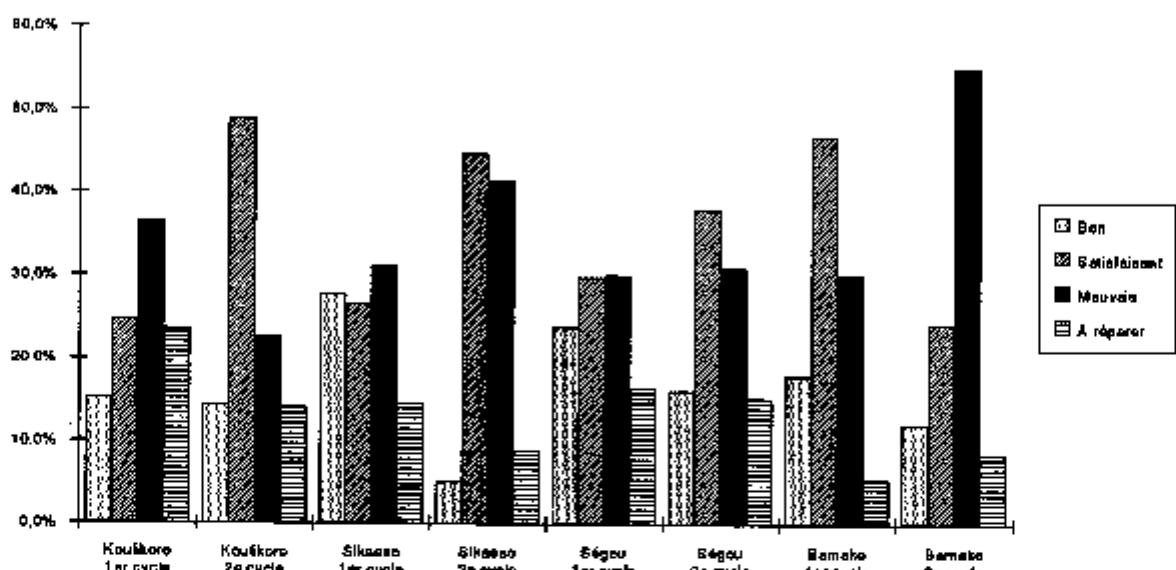
Au second cycle, un peu moins de salles de classe sont à réparer sauf à Bamako. Mais, elles sont plus souvent en mauvais état surtout à Sikasso et à Bamako.

Les tableaux, outils de base de l'enseignement, sont au moins une fois sur quatre en mauvais état ou à changer. La situation la moins mauvaise est celle, en premier cycle, de la Région de Sikasso et du District de Bamako.

Peu d'écoles ont accès à une bibliothèque ou un bloc scientifique. Moins d'une école sur deux dispose d'un terrain de sport et moins d'une sur six possède une infirmerie.

Des logements pour les directeurs et les maîtres existent surtout en second cycle mais pas à Bamako. Il faut noter qu'ils sont à plus de 50% en mauvais état ou à réparer. La situation la moins mauvaise s'observe dans la Région de Ségou.

Graphique 7 - Etat des salles de classe dans quatre régions par cycle



Graphique 8 - Etat des tableaux par région

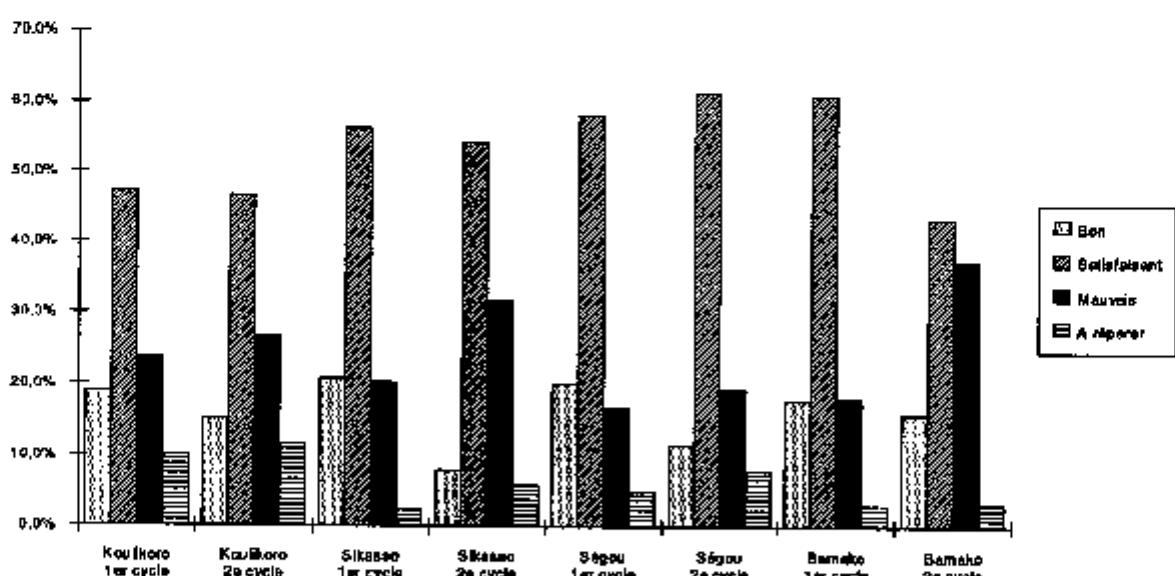
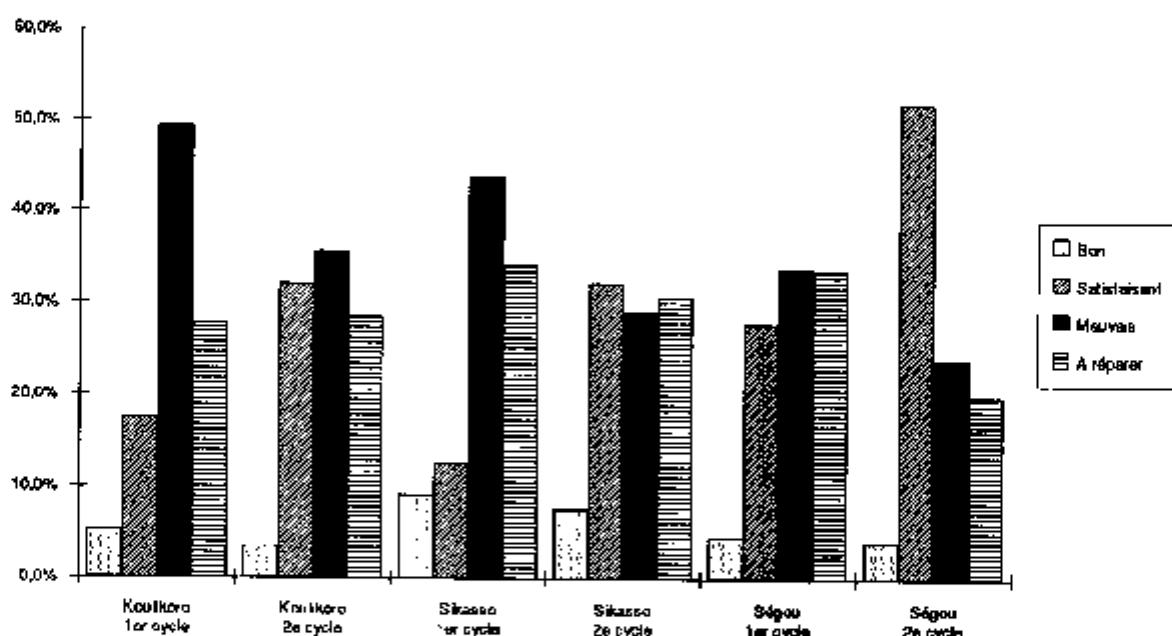


Tableau 8 - Part des écoles équipées par type d'équipement et par cycle en 1992/93

Équipement	Région		Koulakoro		Sikasso		Ségou		Bamako	
	1er cycle	2e cycle								
Bureau du directeur	36,3%	82,8%	43,3%	93,8%	40,1%	79,4%	77,6%	93,3%		
Logement du directeur	69,0%	41,4%	74,7%	77,1%	59,5%	23,5%	1,5%	0,0%		
Logement des maîtres	65,9%	27,6%	69,9%	47,9%	49,4%	11,8%	0,0%	3,3%		
Terrain de sport	44,5%	44,8%	33,9%	45,8%	32,1%	47,1%	13,3%	28,3%		
Atelier	1,4%	13,8%	2,1%	22,9%	0,4%	2,9%	1,9%	8,3%		
Magasin	25,3%	31,0%	40,1%	56,3%	28,3%	55,9%	22,1%	38,3%		
Bloc Scient. Laborat.	0,0%	3,4%	1,0%	29,2%	0,8%	5,9%	14,1%	33,3%		
Bibliothèque	1,6%	13,8%	0,0%	10,4%	4,2%	20,6%	7,2%	15,0%		
Source d'eau	54,4%	93,1%	65,1%	66,7%	75,5%	82,4%	74,9%	91,7%		
WC ou latrine	25,5%	51,7%	33,2%	45,8%	30,8%	58,8%	75,7%	60,0%		
Infirmérie	14,3%	17,2%	13,8%	18,8%	8,4%	2,9%	4,9%	6,7%		

Graphique 9 - Etat des logements des enseignants et des directeurs



II - LES ELEVES

TAUX BRUT D'ADMISSION TAUX BRUT DE SCOLARISATION

Le taux brut d'admission en 1^{re} année de l'enseignement fondamental (hors Medersas) a globalement peu évolué depuis 1980. Pour les garçons en 1991/92, il se situe au niveau de 1981/82 soit 31%. Pour les filles, on peut noter une légère augmentation sur l'ensemble de la période : 17% en 1980/81, 19,7% en 1991/92. L'écart entre la scolarisation par sexe a donc peu évolué. Les filles entrent toujours beaucoup moins à l'école que les garçons. Globalement, ce taux se situe autour de 25%.

Par région, il existe de très fortes disparités. Ainsi, si le taux d'admission est de 64,9% dans le District de Bamako, il est de 12,3% dans la Région de Tombouctou (le plus bas) et de 27% dans la Région de Sikasso (le plus élevé après Bamako).

Toutes ces observations sont également valables pour l'admission en 2^{ème} cycle. Cette fois, le taux d'admission des garçons est autour de 12%, celui des filles autour de 6%.

Par région, les écarts sont proportionnellement encore plus grands : 35,3% à Bamako, 3,1% à Tombouctou et 8,5% à Koulikoro (le plus élevé après Bamako).

Les taux bruts de scolarisation suivent les mêmes évolutions que les taux bruts d'admission. Leurs valeurs sont très voisines pour le 1^{er} cycle ; pour le

second cycle, les taux bruts de scolarisation sont légèrement supérieurs aux taux d'admission. Cela est principalement dû aux redoublements importants dans ce cycle, notamment en 9^e année pour obtenir le D.E.F.

Par région, on retrouve les résultats observés sur les taux d'admission, la Région de Koulikoro ayant le taux le plus élevé après le District de Bamako dans les deux cycles.

La scolarisation dans les Medersas

Les données sur cette scolarisation sont disponibles dans l'Annuaire de l'Enseignement Fondamental depuis 1991.

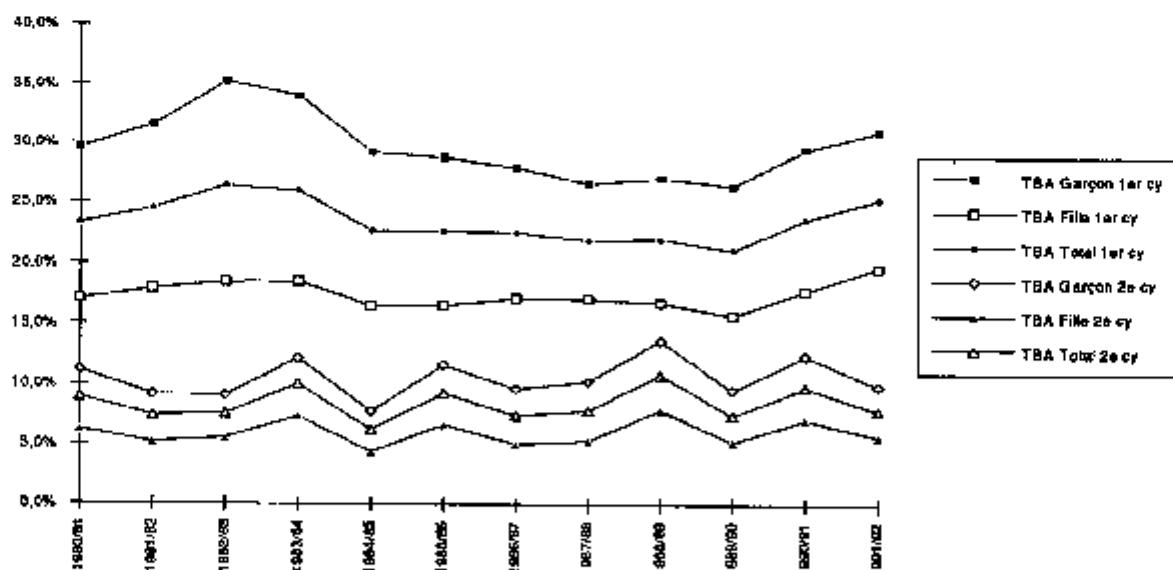
Ainsi en 1991/92, environ 66 030 élèves sont scolarisés dans ces écoles : 59 545 au 1^{er} cycle, 6 485 au 2^{ème} cycle.

En incluant ces élèves, les taux d'admission et de scolarisation au premier cycle sont multipliés par 1,16. On peut donc dire que le taux brut d'admission au 1^{er} cycle est de 29,4%, et que le taux brut de scolarisation au 1^{er} cycle est de 29,3%. Les remarques faites sur la scolarisation hors medersas restent vérifiées. Pour le second cycle, le taux brut d'admission devient égal à 12% et le taux brut de scolarisation à 13%.

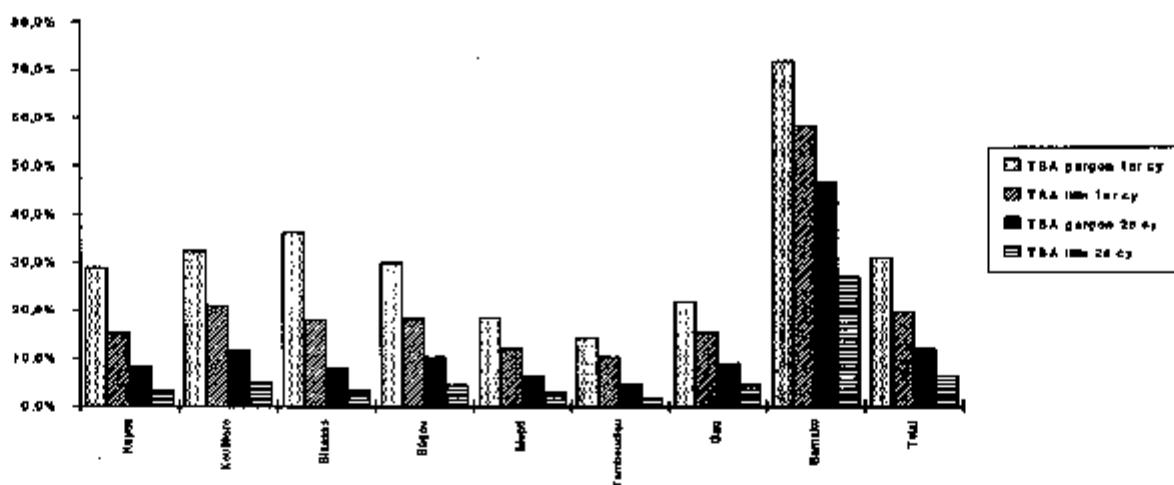
Tableau 9 - Effectifs de l'enseignement fondamental en 1990/91 et 1991/92

	1er cycle		2e cycle		Total de l'ens. fondam.	
	1990/91	1991/92	1990/91	1991/92	1990/91	1991/92
Effectifs hors medersas	340 573	375 131	57 185	65 273	397 758	440 404
Effectifs des medersas	59 117	59 545	5 480	6 485	64 597	66 030
TOTAL	399 690	434 676	62 665	71 758	462 355	506 434

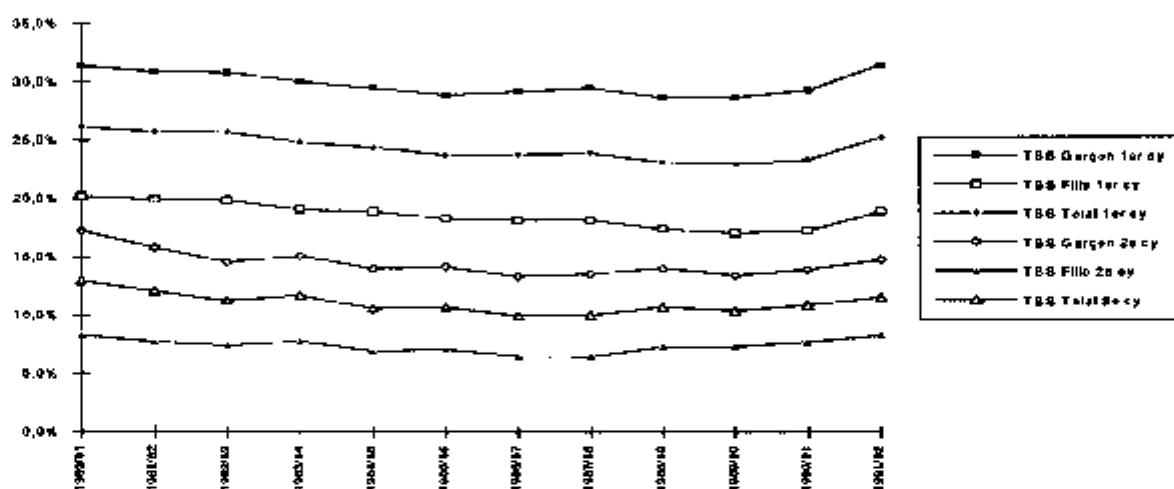
Graphique 10 - Evolution des taux bruts d'admission dans l'enseignement fondamental par sexe et par cycle (hors mederas)



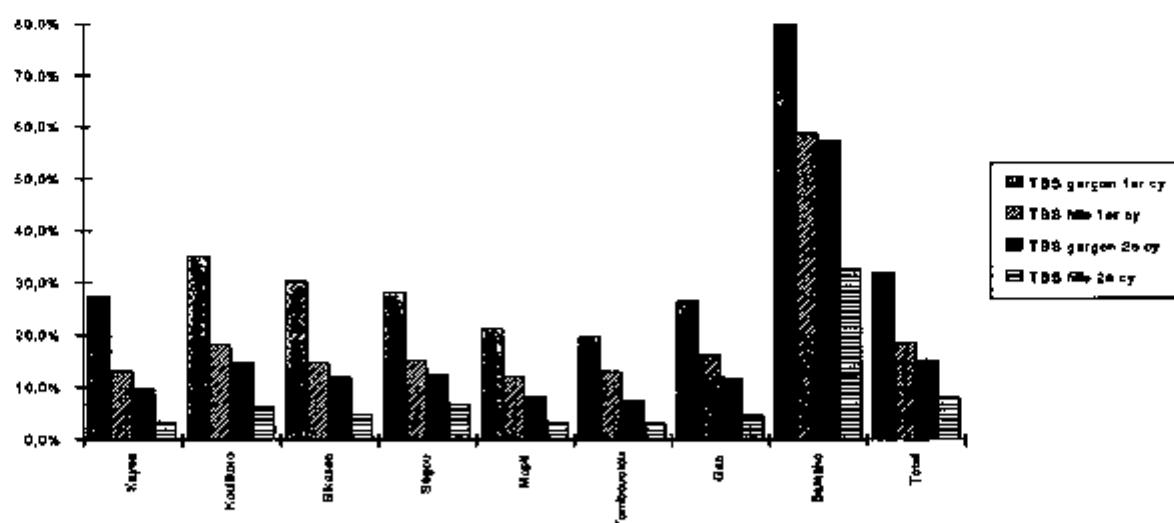
Graphique 11 - Taux d'admission en 1re année de 1er cycle et de 2e cycle par région et par sexe en 1991/92 (hors Medersas)



Graphique 12 - Evolution des taux bruts de scolarisation dans l'enseignement fondamental par sexe et par cycle (hors Medersas)



Graphique 13 -Taux brut de scolarisation par cycle, par région et par sexe en 1991/92 (hors Medersas)



TAUX NETS DE SCOLARISATION

Les taux nets de scolarisation ont peu évolué entre 1983/84 et 1991/92 (20% à 7-12 ans, 14% à 7-15 ans). Les garçons sont plus scolarisés à 13-15 ans que les filles à 7-12 ans, signe que les écarts de scolarisation entre sexe ont peu évolué (entre 8 et 10% selon les années et les cycles).

Par région, les diversités sont très importantes puisque les garçons sont 2,5 fois plus scolarisés dans les deux cycles à Bamako que dans les autres régions. Les filles, au 1er cycle, sont 3,5 fois plus scolarisées dans le District de Bamako que dans le reste du pays. La Région de Koulikoro vient très loin derrière le District de Bamako, mais est deux fois plus scolarisée que la Région de Tombouctou pour les garçons et 1,5 fois plus pour les filles.

Les écarts entre garçons et filles sont particulièrement importants dans le District de

Bamako et les Régions de Koulikoro et Sikasso au 1er cycle, les Régions de Gao, Tombouctou et le District de Bamako au 2e cycle.

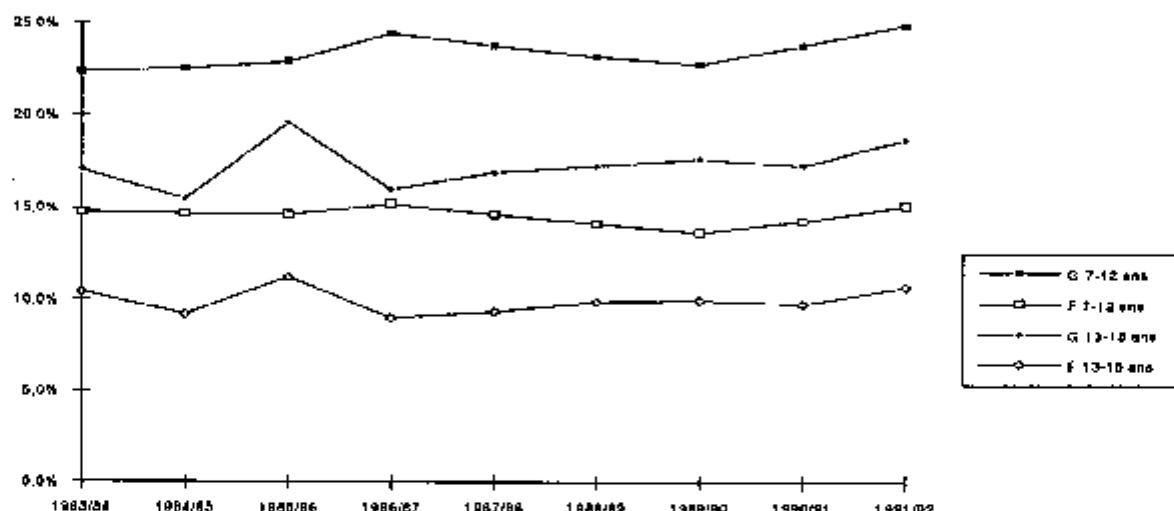
On peut remarquer que le taux de scolarisation à 13-15 ans au 1er cycle est 2 fois supérieur à celui du 2e cycle pour le même groupe d'âge.

Les mêmes observations peuvent être faites lorsqu'on analyse la scolarisation à 7 ans et à 13 ans tant sur l'évolution, les diversités régionales ou par sexe.

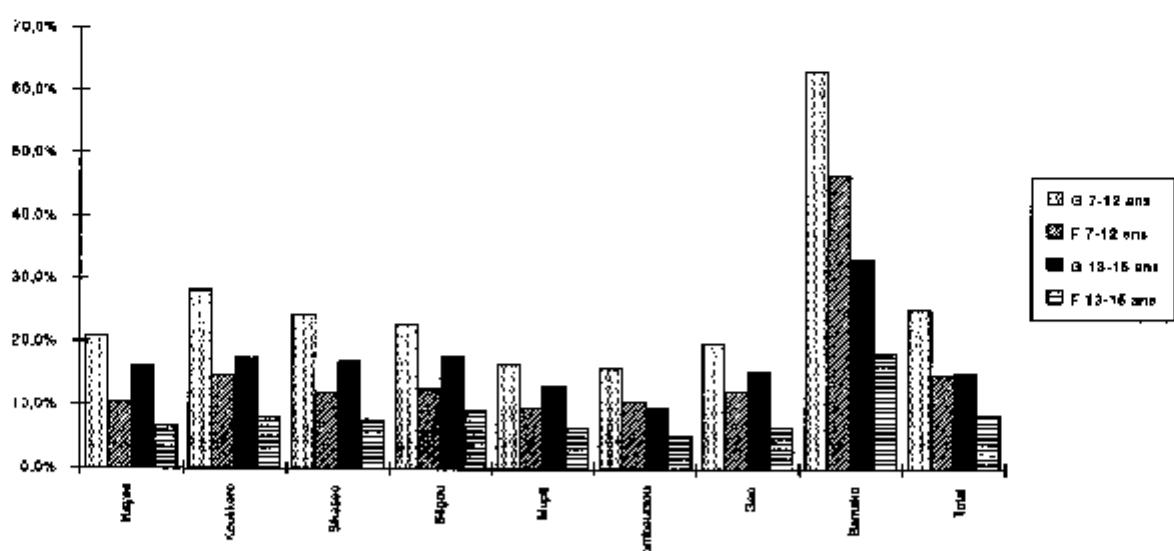
La scolarisation dans les Medersas

Comme pour les taux bruts, les taux nets sont multipliés par 1,16 au premier cycle et 1,1 au 2e cycle si l'on prend en compte les effectifs scolarisés dans les medersas. Les taux nets s'établissent alors à 23,2% pour les 7-12 ans et à 15,4% pour les 13-15 ans. Les autres remarques restent inchangées.

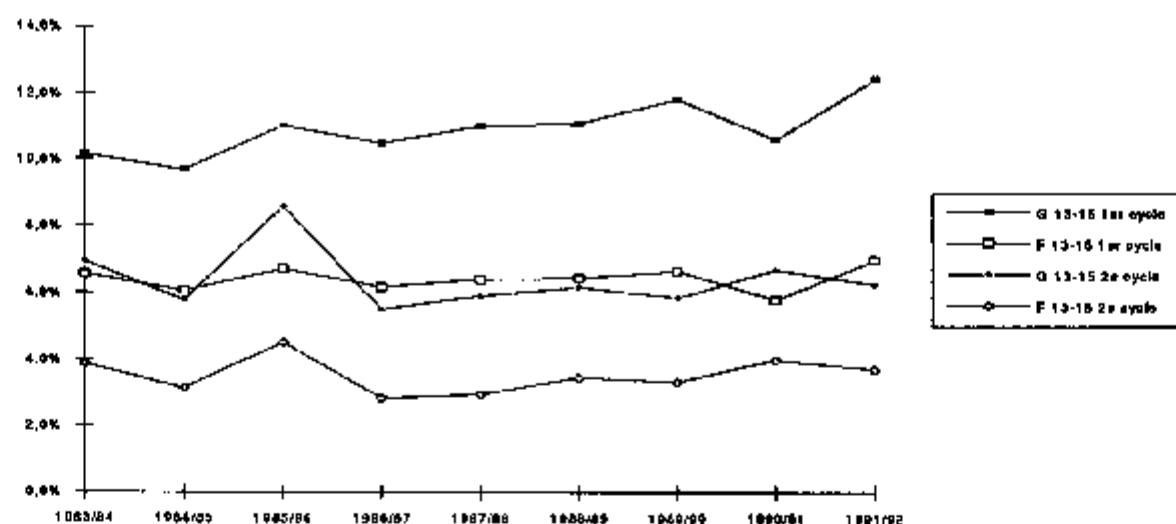
Graphique 14 - Evolution des taux nets de scolarisation 7-12 ans et 13-15 ans par sexe (hors medersas)



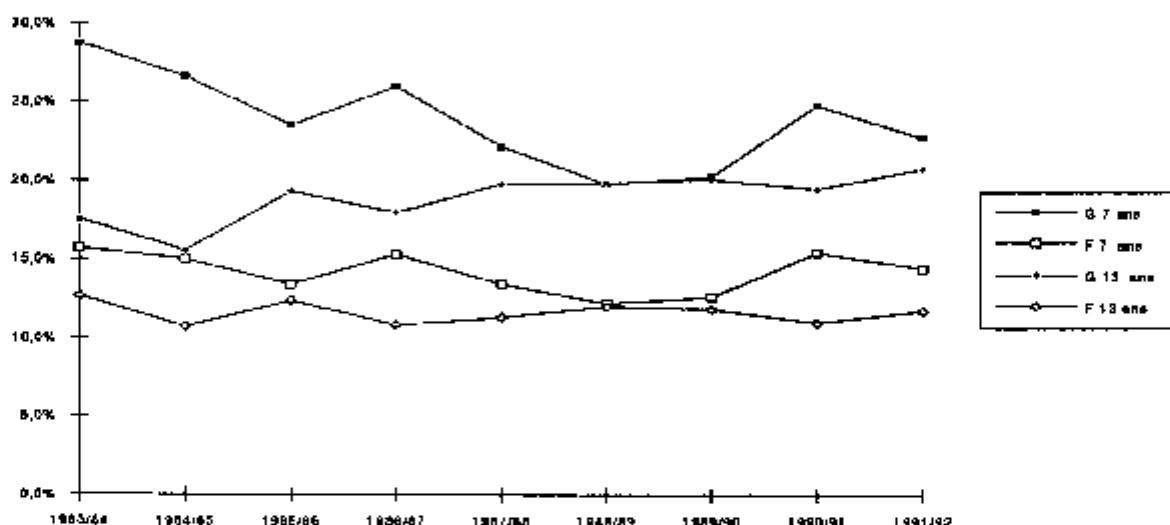
Graphique 15 - Taux nets de scolarisation 7-12 ans et 13-15 ans par région et par sexe en 1991/92 (hors medersas)



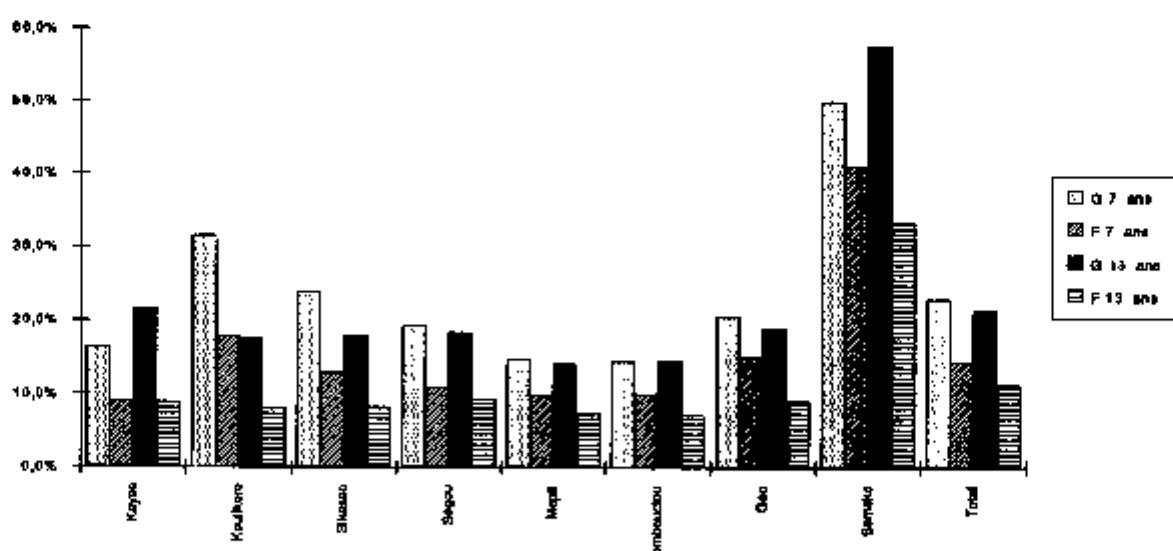
Graphique 16 - Evolution des taux neta de scolarisation 13-15 ans par cycle et par sexe (hors medersas)



Graphique 17 - Evolution des taux nets de scolarisation à 7 ans et à 13 ans par sexe (hors medersas)



Graphique 18 - Taux nets de scolarisation à 7 ans et à 13 ans par région et par sexe en 1991/92 (hors medersas)



TAUX DE REDOUBLLEMENT

Les taux de redoublement dans l'ensemble de l'enseignement fondamental sont très élevés et ont peu évolué depuis 1980.

Dans le premier cycle, c'est en 3e année qu'ils sont les plus élevés. C'est assez rare, car généralement c'est en 1re ou en dernière année d'études qu'ils sont les plus forts. Il y a donc à ce niveau un palier important d'orientation.

Les filles redoublent, en général, un peu plus que les garçons sauf en 3e année d'études. L'écart est cependant assez faible.

Par région, les redoublements sont nettement moindres dans le District de Bamako que dans les autres régions.

Celles-ci se classent différemment selon les années d'études. Ainsi, dans la Région de Gao, les taux sont très élevés les trois premières années. Dans la Région de Kayes, ce sont les trois dernières. Dans la Région de Mopti, les taux pour les trois dernières années sont inférieurs à ceux du District de Bamako. Au 2e cycle, les taux de redoublement sont très forts en 9e année (plus de 50%). La volonté d'obtention du D.E.F. en est bien évidemment la cause.

Les filles redoublent là aussi un peu plus.

Par région, c'est encore dans le District de Bamako que l'on redouble le moins. Dans les Régions de Ségou et de Kayes (surtout en 9e année) les taux de redoublement sont particulièrement élevés.

Graphique 19 - Evolution des taux de redoublement de 1980/81 à 1990/91

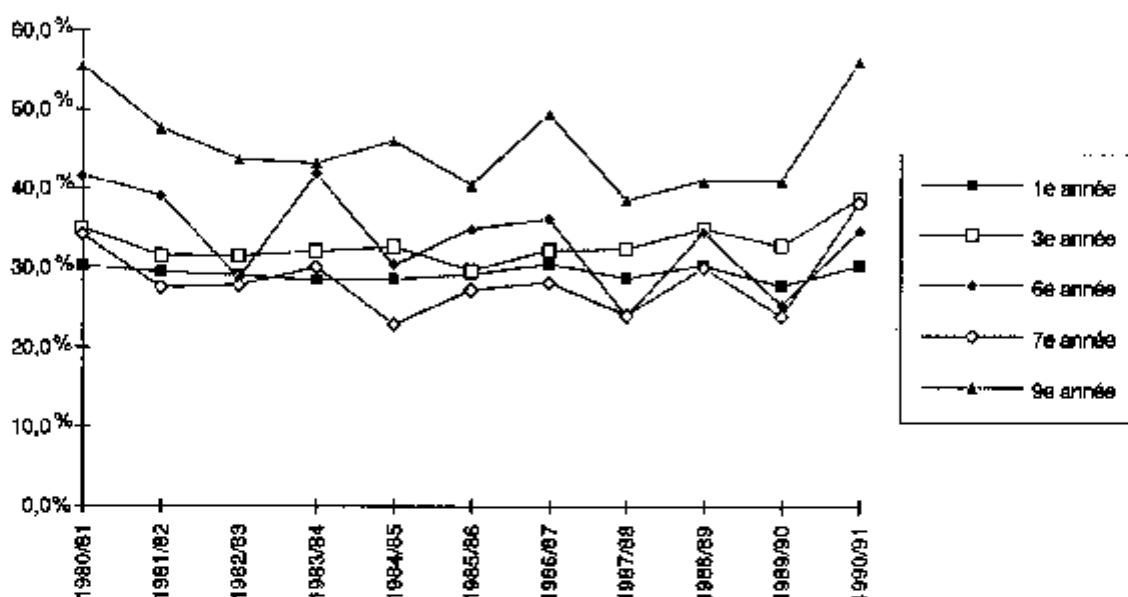
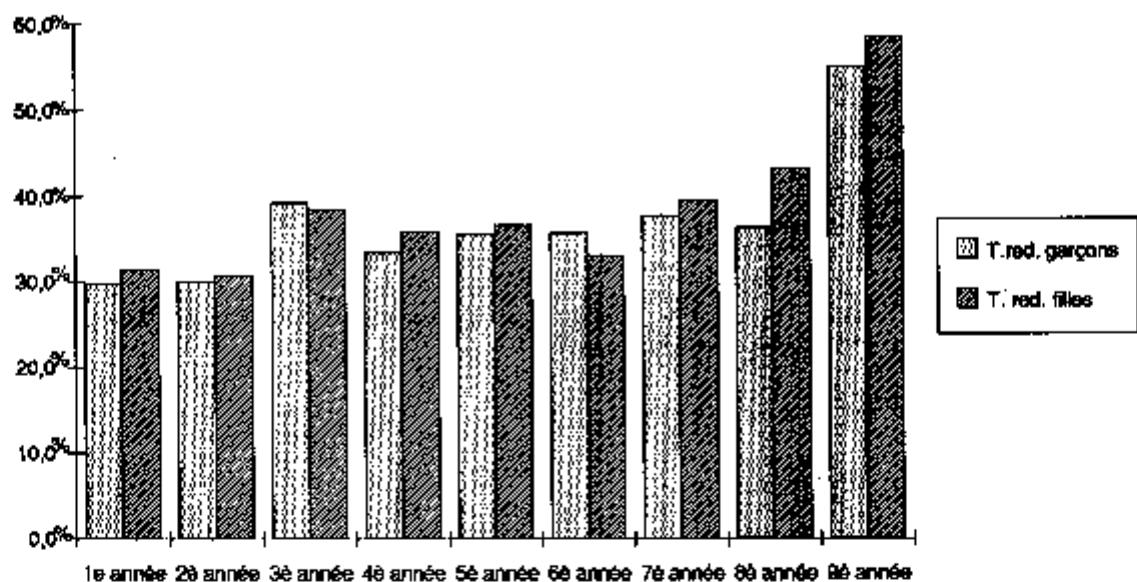


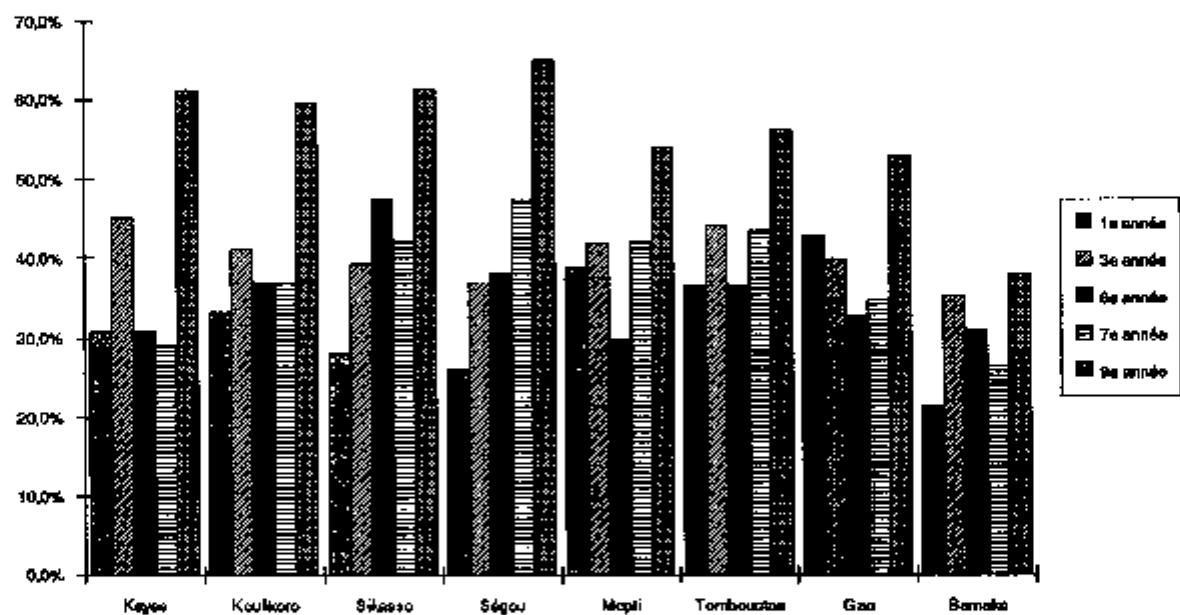
Tableau 10 - Evolution des taux de redoublement par année d'études de l'enseignement de base de 1980/81 à 1990/91

Année	1 ^e année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année	6 ^e année	7 ^e année	8 ^e année	9 ^e année
1980/81	30,2	29,1	34,9	31,6	34,9	41,7	34,1	34,8	55,6
1981/82	29,5	29,6	31,6	31,1	32,2	39,1	27,5	28,8	47,7
1982/83	29,1	29,0	31,5	28,7	29,4	28,7	27,8	25,5	43,8
1983/84	28,5	29,5	32,2	30,4	32,3	41,9	30,1	23,2	43,3
1984/85	28,6	27,5	32,7	27,5	30,8	30,4	22,9	23,4	46,1
1985/86	29,2	26,3	29,7	27,5	27,8	34,9	27,3	20,9	40,6
1986/87	30,6	27,7	32,3	29,7	32,9	36,3	28,2	24,5	49,6
1987/88	28,9	28,5	32,5	29,6	30,5	24,0	24,1	20,6	38,7
1988/89	30,4	28,0	35,0	28,4	31,3	34,6	30,2	18,2	41,2
1989/90	27,8	26,4	32,8	28,4	30,0	25,4	24,0	19,1	41,1
1990/91	30,4	30,3	38,9	34,3	35,9	34,8	38,3	38,8	56,2

Graphique 20 - Taux de redoublement par sexe et année d'études en 1990/91



Graphique 21 - Taux de redoublement par région en 1990/91



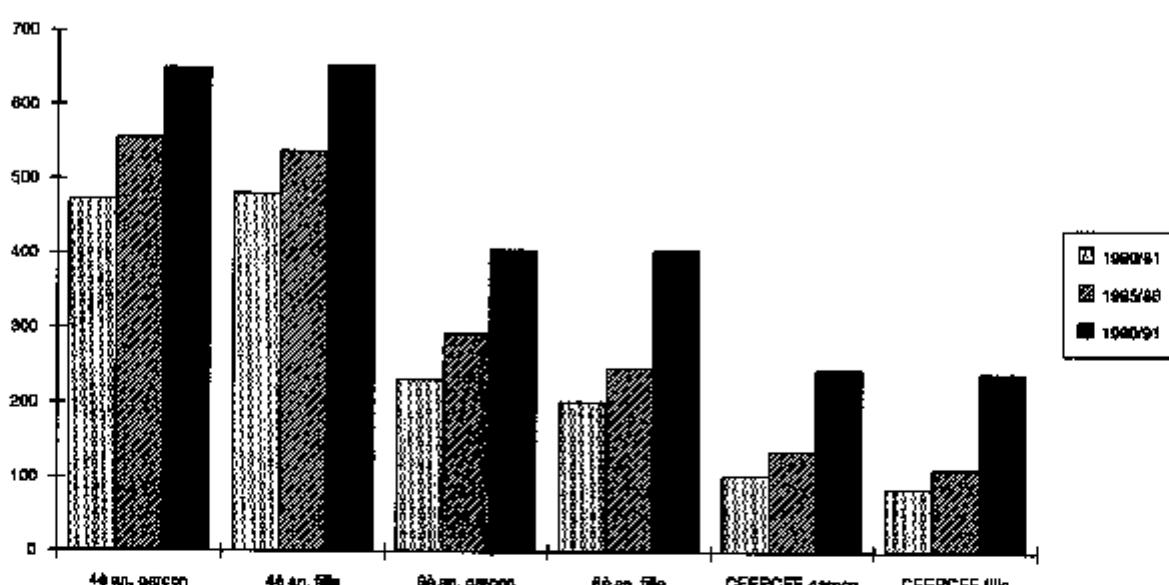
ACCÈS AUX DIFFÉRENTS NIVEAUX ACCÈS AUX DIPLOMES

Sur 1 000 enfants entrés en 1re année de premier cycle, seulement 650 atteignent la 4e année et 400 la 6e année. La situation s'est légèrement améliorée depuis 1980 mais seulement 240 obtiennent le CFEPCF. Les filles et les garçons obtiennent de ce point de vue des résultats très proches, les filles ayant amélioré leurs résultats ces dernières années. Leur parcours au second cycle est cependant encore un peu moins bon que celui des garçons : 150 garçons atteignent la 9e année pour 130 filles.

Finalement, seulement 60 garçons et 40 filles sur les 1 000 entrés en première année obtiennent le DEF. Les taux de réussite évoluent de façon très irrégulière mais augmentent ces dernières années pour atteindre 63,1% pour le CFEPCF et 38% pour le DEF.

Les déperditions scolaires sont particulièrement fortes dans les Régions de Tombouctou et de Gao où moins de 2% des enfants entrés en 1re année obtiennent le DEF.

Graphique 22 - Evolution de l'accès aux différents niveaux du premier cycle par sexe (pour 1 000 élèves en 1re année)



Graphique 23 - Evolution de l'accès aux différents niveaux du second cycle par sexe (pour 1 000 élèves en 1ère année de premier cycle)

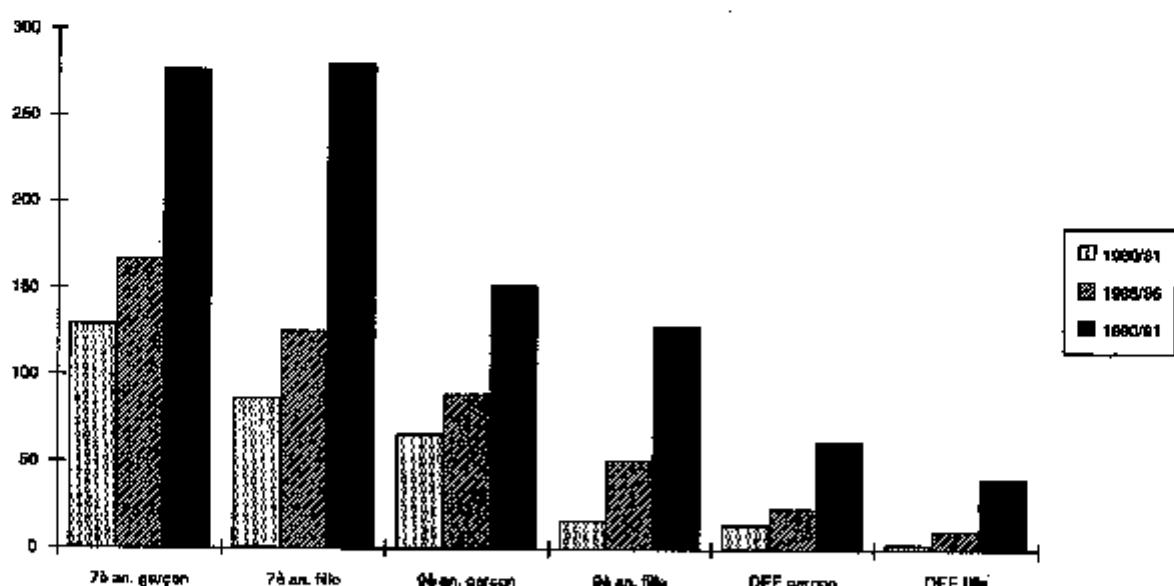
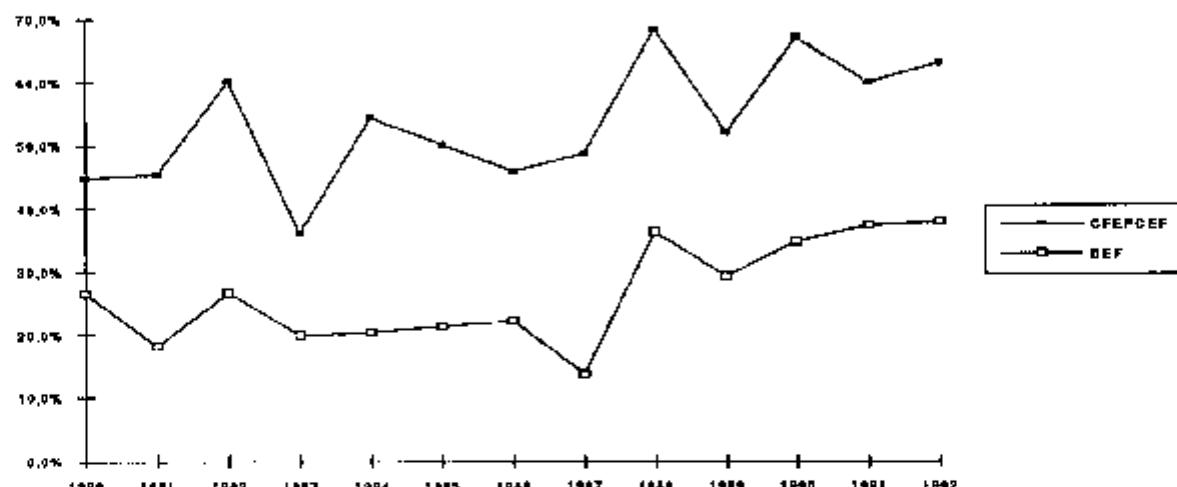


Tableau 11 - Evolution du nombre de diplômes

Année scolaire	CFEPCEF			DEF		
	Présents	Admis	% Reçus	Présents	Admis	% Reçus
1980	26 798	12 017	44,8%	19 609	5 218	26,6%
1981	29 349	13 338	45,4%	20 879	3 817	18,3%
1982	30 624	18 450	60,2%	20 632	5 528	26,8%
1983	28 205	10 215	36,2%	21 179	4 255	20,1%
1984	30 201	16 454	54,5%	19 602	4 033	20,6%
1985	28 400	14 354	50,3%	19 225	4 127	21,5%
1986	26 598	12 253	46,1%	18 848	4 220	22,4%
1987	27 549	13 424	48,7%	17 373	2 413	13,9%
1988	27 840	19 049	68,4%	17 568	6 403	36,5%
1989	25 857	13 461	52,1%	17 629	5 190	29,4%
1990	28 883	19 378	67,1%	18 779	6 559	34,9%
1991	27 434	16 456	60,0%	20 804	7 776	37,4%
1992	29 762	18 776	63,1%	20 603	7 821	38,0%

Graphique 24 - Evolution des taux de réussite aux examens



**Tableau 12 - Nombre d'élèves atteignant les différents niveaux de l'enseignement fondamental, par région. Année scolaire 1990/91
Pour 1 000 élèves entrant en 1ère année**

Région	Atteignant la 4e année	Atteignant la 6e année	Obtenant le CFEPCEF	Atteignant la 7e année	Atteignant la 9e année	Obtenant le DEF
Kayes	500	285	157	177	106	20
Koulikoro	637	366	227	159	85	30
Sikasso	716	418	200	259	178	57
Ségou	703	403	243	294	169	47
Mopti	478	312	143	142	82	27
Tombouctou	185	70	39	29	9	4
Gao	220	98	66	61	32	18

COMPETENCE DES ELEVES

Dans le cadre du IV^e projet de développement de l'enseignement de base, des tests d'acquisition de connaissances d'une grande envergure ont été réalisés en mai-juin 1992. Ils concernaient les élèves de 2e année et de 5e année et portaient sur les connaissances en français et en mathématiques.

Sur un échantillon prévisionnel de 6 160 élèves, 5 595 ont finalement effectué les tests. L'échantillon répond donc très largement aux normes de qualité réclamées dans ce genre d'exercice. Aucune des 110 écoles faisant partie de l'échantillon n'a refusé de participer. Les qualités psychométriques des tests ont été de plus, statistiquement vérifiées.

Les résultats permettent de mesurer les compétences réelles de chaque enfant par rapport aux compétences demandées par les autorités scolaires et les programmes en vigueur.

Dans l'ensemble, les élèves ne maîtrisent pas les programmes et n'ont assimilé que des compétences très minimales.

Ainsi, en français, la compréhension des messages écrits est minimale alors que l'expression écrite et la compréhension de l'écrit sont des prérequis à tout apprentissage académique quelle que soit la discipline.

En mathématiques, la maîtrise des compétences minimales n'est pas atteinte. L'élève ne peut pas transférer ses capacités du contexte académique au contexte courant.

Aucune différence significative n'a été observée entre les résultats des garçons et des filles. Au contraire, les résultats en milieu rural sont beaucoup plus faibles qu'en milieu urbain.

A partir de ce constat très dur, des propositions ont été faites afin d'améliorer cette situation. L'intérêt pour un nouveau type d'apprentissage doit permettre de motiver les élèves. Le besoin d'appui pédagogique est très important. Il est nécessaire pour redresser la situation observée.

Tableau 13 - Compétence des élèves

		% de succès à l'épreuve
En 2e année		
	en français	
	savoir reconnaître des syllabes dans un mot	67,0%
	recopier une lettre	93,0%
	recopier un mot simple	75,0%
	comprendre une phrase simple	13,0%
	écrire des articles (le, la, un, une) dictés	50,0%
	écrire un mot dicté	8,0%
	graphies lisibles	34,0%
	en mathématiques	
	savoir faire les quatre opérations	36,0%
	réussir une addition simple	33,0%
	maîtrise des formes géométriques	63,0%
En 5e année		
	en français	
	faire une lecture fonctionnelle d'une notice	40,0%
	lire la lecture d'un texte narratif en la comprenant	20,0%
	connaître la terminologie grammaticale	57,5%
	reconnaitre des synonymes de mots proposés	54,0%
	en mathématiques	
	faire des divisions à deux chiffres avec retenue	12,0%
	maîtriser le système métrique et convertir des unités	13,0%
	lire l'heure et les minutes sur une horloge	39,0%

**III - LES ENSEIGNANTS, LE MATERIEL PEDAGOGIQUE,
LES ACTIVITES DES APE**

RAPPORT ELEVE/MAITRE PROPORTION DE FEMMES DANS LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Les effectifs d'enseignants ont peu progressé dans la période 1980-1991 : + 1,4% au premier cycle ; + 1,5% au second cycle. Ils ont d'ailleurs baissé de 1985 à 1989 avant de retrouver en 1991/92 le niveau de 1982/83 pour le premier cycle et le niveau de 1984/85 pour le second cycle.

Le rapport élève-maître a d'abord baissé avant d'augmenter rapidement depuis 1989 pour atteindre, en 1991/92, 47 élèves pour un maître au premier cycle et 18 élèves pour un maître au second cycle.

Globalement, les femmes représentent 24,1% des enseignants en premier cycle et 18,2% en second cycle. Ce pourcentage est en légère augmentation depuis 1987/88.

Les disparités régionales sont fortes puisqu'il y a, au premier cycle, deux fois plus d'élèves pour un maître

dans le District de Bamako que dans la Région de Tombouctou. Au second cycle, ce rapport est même de un à trois : 30 élèves par maître dans le District de Bamako et 10 élèves par maître dans la Région de Tombouctou.

De la même manière, la proportion de femmes dans le personnel enseignant, en premier cycle, est cinq fois plus forte dans le District de Bamako (49,5%) que dans la Région de Tombouctou (11%). Ce rapport est de un à trois en second cycle : 34,5% dans le District de Bamako et 11% dans la Région de Tombouctou.

Dans les medersas, non compris dans les effectifs précédents, on compte, en 1991/92, 1 685 enseignants en premier cycle et 1 545 enseignants en second cycle.

Graphique 25 - Evolution du rapport élève/maître par cycle et type d'enseignement

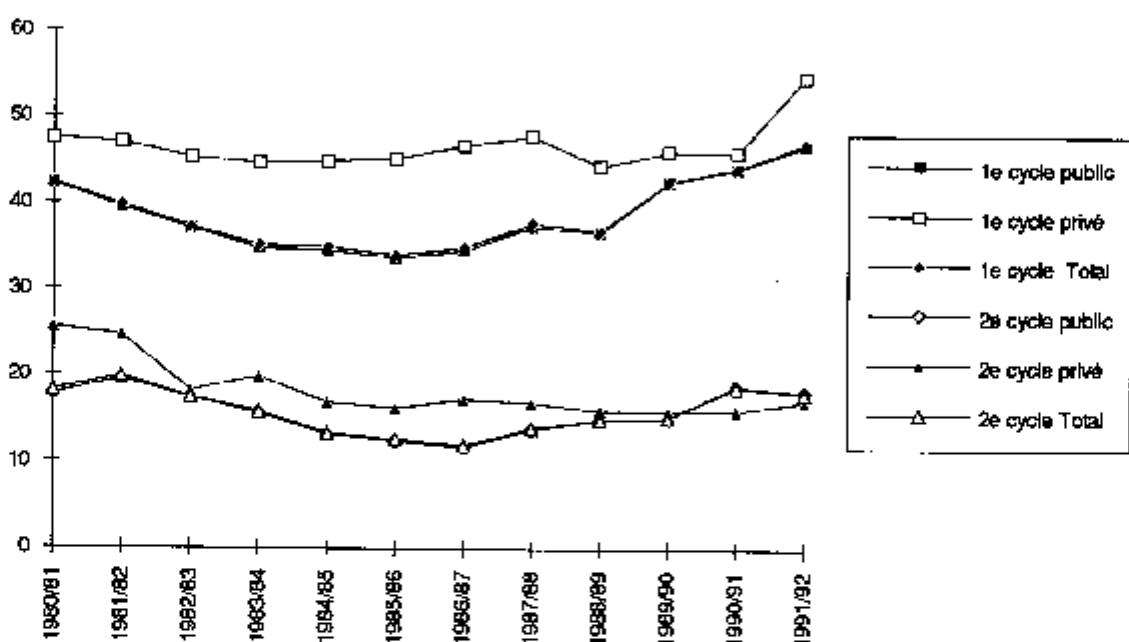
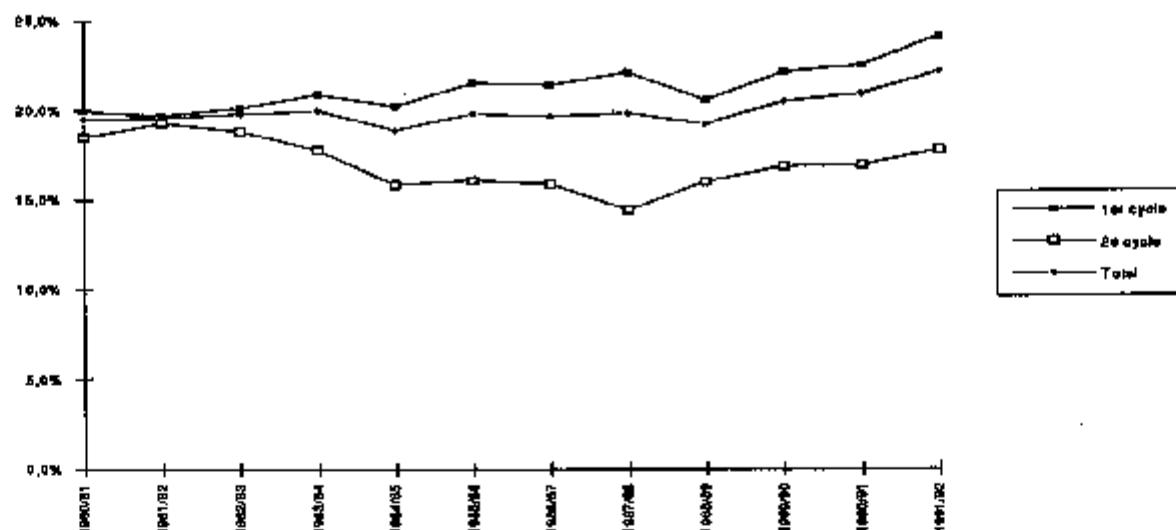


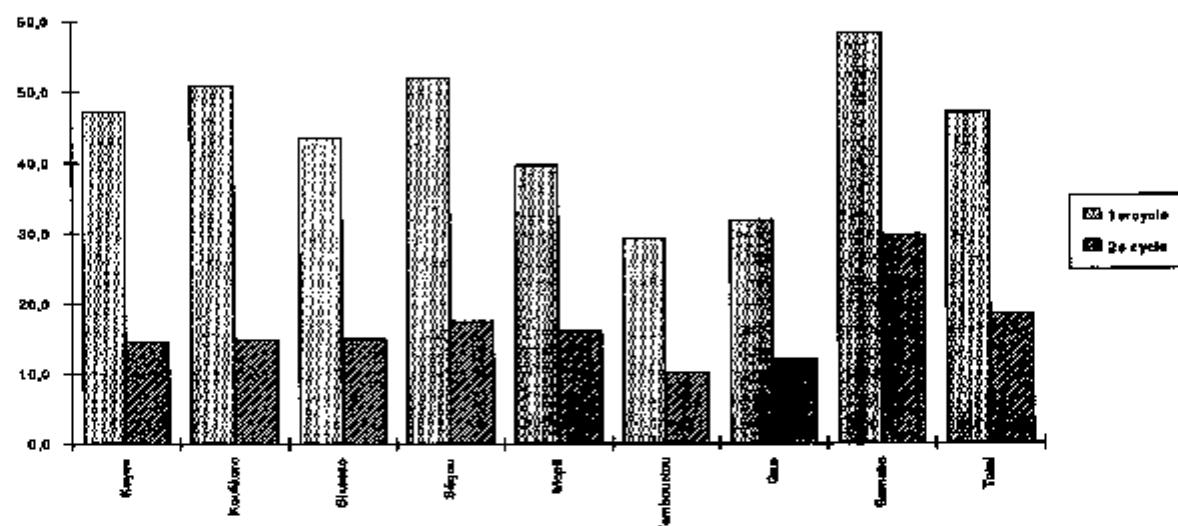
Tableau 14 - Evolution des effectifs d'enseignants par cycle (Public + Privé) et par sexe

	1er Cycle			2e Cycle			Total Général
	H	F	T	H	F	T	
1980/81	5 494	1 368	6 862	2 391	562	3 039	9 901
1981/82	5 883	1 442	7 325	2 174	520	2 694	10 019
1982/83	6 334	1 598	7 932	2 419	561	2 980	10 912
1983/84	6 610	1 746	8 356	2 823	610	3 433	11 789
1984/85	6 733	1 709	8 442	3 134	589	3 723	12 165
1985/86	6 747	1 850	8 597	3 377	647	4 024	12 621
1986/87	6 728	1 834	8 562	3 326	627	3 953	12 515
1987/88	6 328	1 796	8 124	2 931	492	3 423	11 547
1988/89	6 705	1 735	8 440	2 905	553	3 458	11 898
1989/90	5 903	1 678	7 581	2 836	575	3 411	10 992
1990/91	5 972	1 734	7 706	2 543	518	3 061	10 767
1991/92	6 041	1 922	7 963	2 972	644	3 616	11 579

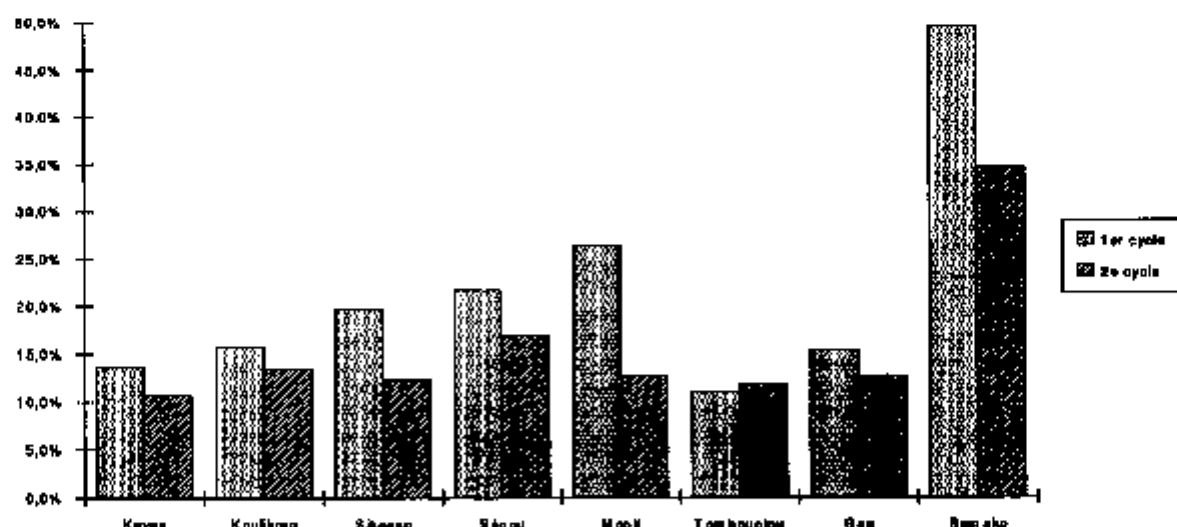
Graphique 26 - Evolution de la proportion de femmes dans le personnel enseignant



Graphique 27 - Rapport élève/maitre par région et par cycle en 1991/92



Graphique 28 - Part des femmes dans le personnel enseignant par région et par cycle en 1991/92

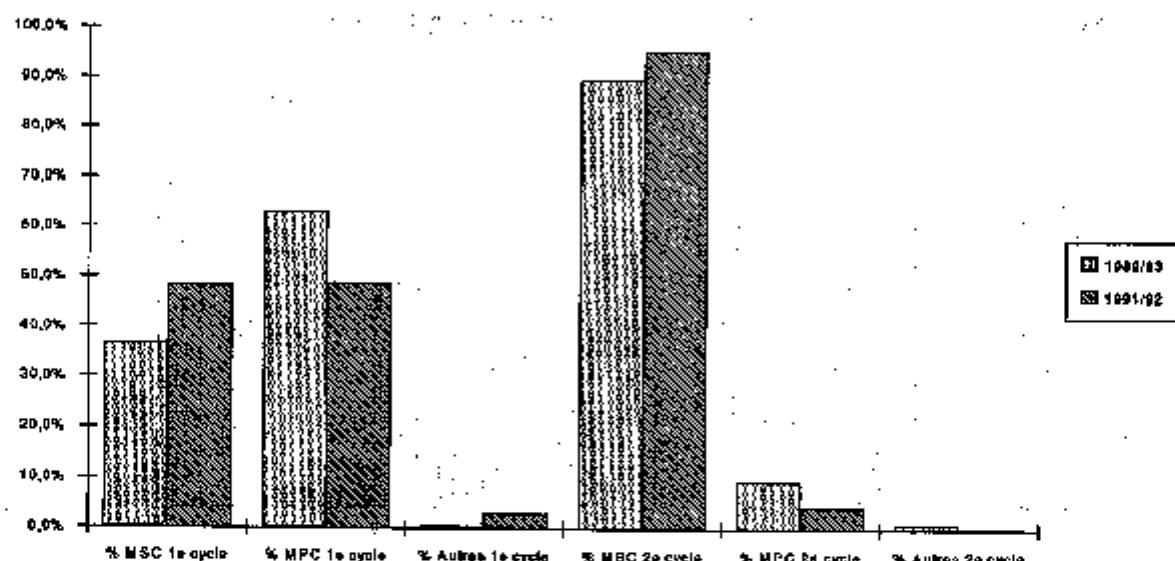


QUALIFICATION DES ENSEIGNANTS FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS FLUX DE SORTIE DES I.P.E.G.

La proportion de maîtres de second cycle enseignant au premier cycle a fortement augmenté entre 1982 et 1991. Elle est passée de 36,6% à 48,2%. Cette proportion au second cycle a également augmenté passant de 89,6% à 95,3%. Dans le premier cycle, il existe de fortes différences régionales. La proportion de maîtres de second cycle est deux fois plus forte dans la Région de Ségou (62,2%) que dans celle de Mopti (31,4%). La formation continue commence à prendre beaucoup d'importance notamment autour du IV^e projet de développement de l'éducation de base. Ainsi, plus de 3 000 maîtres et directeurs d'école ont suivi une action de formation en 1991 et en 1992.

En 1991, 168 maîtres appartenant à 87 écoles ont bénéficié d'actions de suivi et d'évaluation. En 1992, ces actions ont touché 252 maîtres, 84 Directeurs appartenant à 126 écoles. Beaucoup de ces actions portaient sur la mise en œuvre d'Objectifs Pédagogiques Opérationnels (O.P.O.) pour améliorer l'efficacité des différents apprentissages. Les flux de sortie des Instituts Pédagogiques d'Enseignement Général (I.P.E.G) ont considérablement baissé depuis 1980. Il y a eu seulement 50 maîtres de second cycle "généralistes" formés en 1992.

Graphique 29 - Répartition des enseignants par qualification et par cycle en 1982/83 et 1991/92



Graphique 30 - Qualification des enseignants par région et par cycle en 1991/92

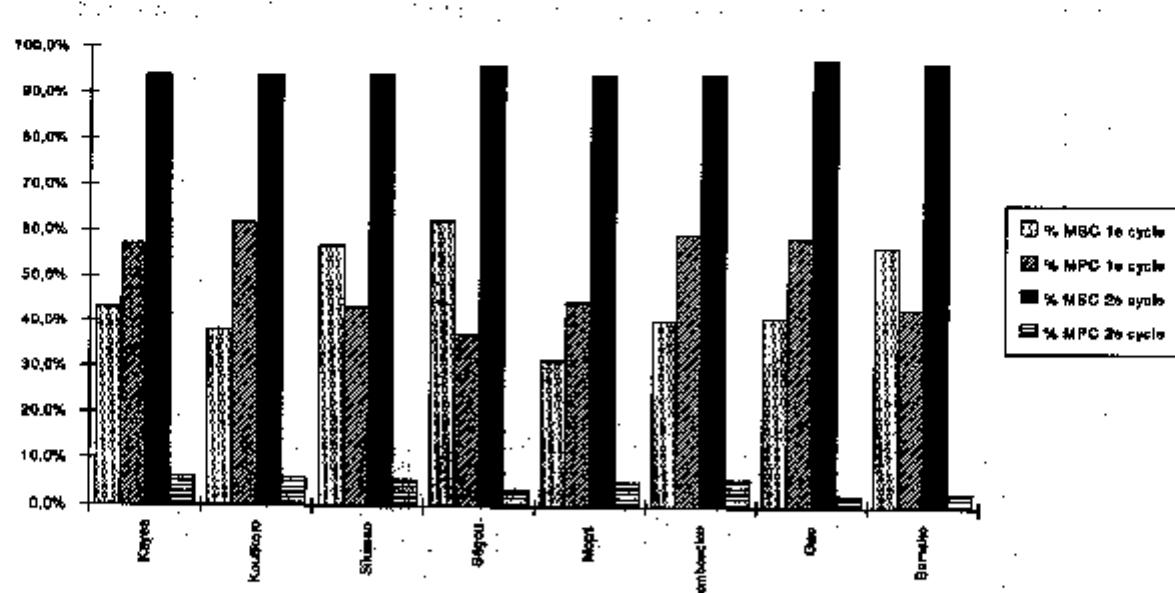


Tableau 2 - Répartition des écoles par région en 1991/92

Région	1er cycle		2e cycle		Cycle complet		Total		
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Total
Kayes	171	4	27	3	12		210	7	217
Koulikoro	327	1	23	1	38	1	388	3	391
Sikasso	241	7	24	2	23	1	288	10	298
Ségou	174	13	24	6	16		214	19	233
Mopti	150	5	22	2	2		174	7	181
Tombouctou	69		9		2		80	0	80
Gao	79	1	9	1	6		94	2	96
Bamako	162	1	52	2	5	3	219	6	225
TOTAL	1 373	32	190	17	104	5	1 667	54	1 721

Graphique 2 - Répartition des salles de classe par type de matériau en 1991/92

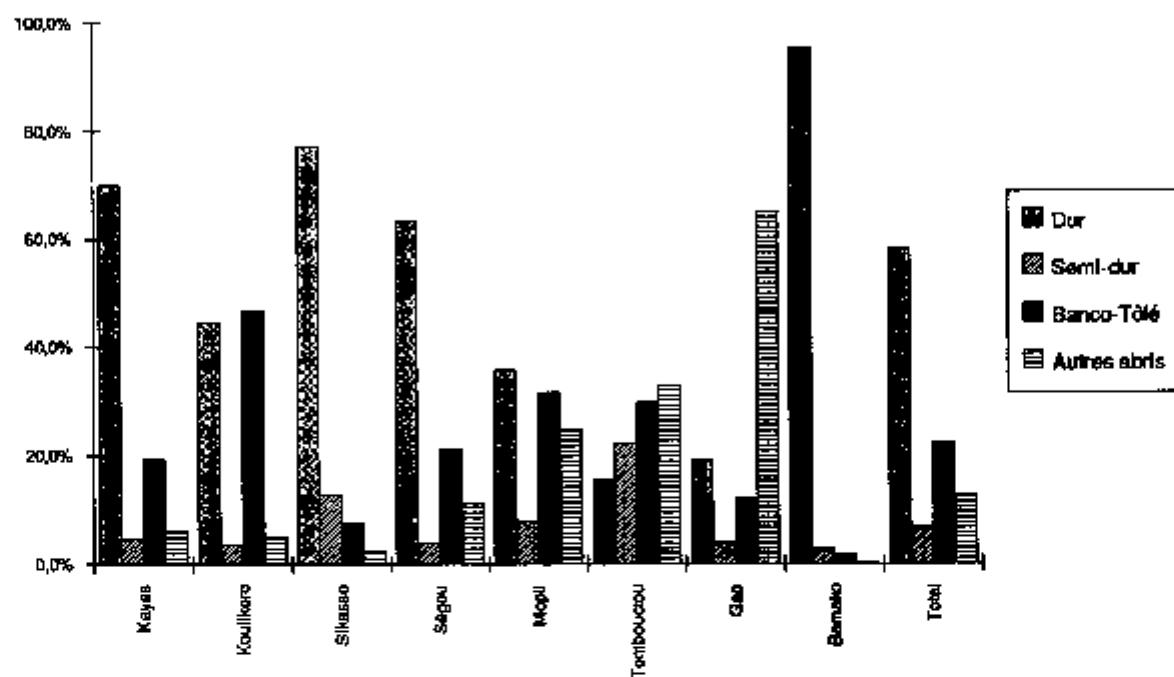


Tableau 3 - Nombre de medersas et d'écoles de base en 1991/92

Région	Medersas			
	1er Cycle	2e Cycle	Cycle Complet	Total
Kayes	24	0	1	25
Koulikoro	28	3	9	40
Sikasso	63	8	3	74
Ségou	32	0	20	52
Mopti	10	0	11	21
Tombouctou	6	27	0	33
Gao	12	0	0	12
Bamako	88	25	15	128
TOTAL	263	63	59	385

NOMBRE D'ELEVES PAR CLASSE CLASSES A DOUBLE DIVISION

Le nombre de classes a peu évolué depuis 1980 (+ 1,7% en premier cycle, + 1,2% en second cycle). Le nombre d'élèves par classe, après avoir diminué jusqu'en 1988/89, a augmenté depuis pour atteindre en 1991/92, 45,7 élèves par classe en premier cycle et 43,5 en second cycle.

L'enseignement public a, en moyenne, moins d'élèves par classe en premier cycle que l'enseignement privé. C'est le phénomène inverse en second cycle.

Les disparités par région sont très fortes en premier cycle, puisqu'il y a près de trois fois plus d'élèves par classe dans le District de Bamako que dans la Région de Tombouctou (76,9 contre 27,1).

Les écarts sont moindres en second cycle, mais sont encore du simple au double (27,7 à Tombouctou ; 59,8 à Bamako).

Les classes à double division existent dans de nombreuses écoles. Les données détaillées sont disponibles dans quatre régions pour l'année scolaire 1992/93 et permettent une première mesure du phénomène.

Globalement, pour ces quatre régions, 15,8% des classes et 13,9% des élèves sont dans cette situation.

La encore, les disparités régionales sont très fortes. Il y a très peu de classes à double division dans le District de Bamako (0,2% de l'ensemble des classes) alors qu'elles en représentent 1/3 dans la Région de Koulikoro et 1/6 dans la Région de Sikasso.

Le regroupement le plus fréquent est celui des 5e et 6e années. Il précède de peu les regroupements des 3e et 4e années et plus nettement les regroupements des 1re et 2e années.

Tableau 4 - Nombre de classes par secteur et par cycle

Année scolaire	1er Cycle			2e Cycle			Total		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
1980/81	6 600	247	6 847	1 213	99	1 312	7 813	346	8 159
1981/82	6 731	244	6 975	1 220	97	1 317	7 951	341	8 292
1982/83	6 937	241	7 178	1 244	95	1 339	8 181	336	8 517
1983/84	7 066	251	7 317	1 276	99	1 375	8 342	350	8 692
1984/85	7 138	243	7 381	1 289	96	1 385	8 427	339	8 766
1985/86	7 241	244	7 485	1 312	100	1 412	8 553	344	8 897
1986/87	7 319	244	7 563	1 317	97	1 414	8 636	341	8 977
1987/88	7 292	237	7 529	1 319	95	1 414	8 611	332	8 943
1988/89	7 523	256	7 779	1 363	100	1 463	8 886	356	9 242
1989/90	7 401	265	7 666	1 358	96	1 454	8 759	361	9 120
1990/91	7 774	272	8 046	1 411	99	1 510	9 185	371	9 556
1991/92	7 929	275	8 204	1 398	101	1 499	9 327	376	9 703

Graphique 3 - Evolution du nombre d'élèves par classe, par cycle et type d'établissement

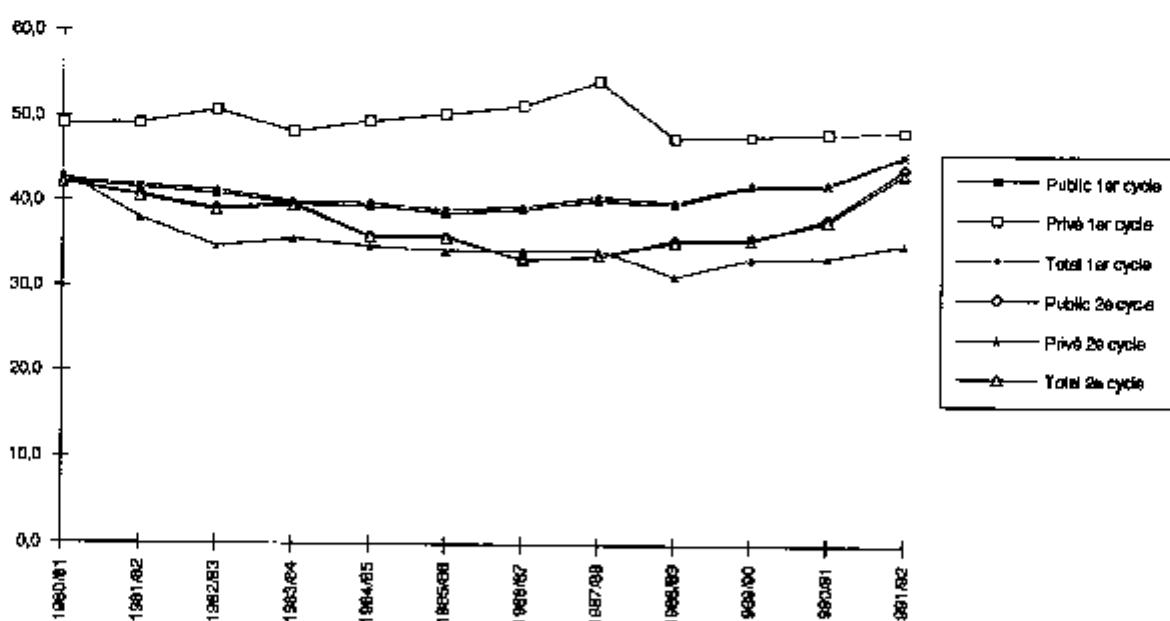


Tableau 17 - Réalisation des APE de 1989 à 1992 dans quatre régions

Type de réalisation	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Bamako
Construction et / ou réparation de classes	169	102	117	126
Construction et / ou réparation de logements d'enseignants	117	57	41	0
Achat de fournitures scolaires	272	317	202	66
Achat d'équipements scolaires	65	65	41	38
Autres réalisations	102	104	72	109

Tableau 18 - Encadrement pédagogique en 1991/91

Région	Nbre d'écoles	Nbre d'inspecteurs	Ecole/ Inspecteur	Nbre d'enseignants	Nbre de Conseillers Pédagogiques	Enseignants/ Conseillers pédagogiques
Kayes	217	4	54,3	1 275	20	63,8
Koulikoro	391	5	78,2	1 914	25	76,6
Sikasso	298	5	59,6	1 987	25	79,5
Ségou	233	4	58,3	1 628	20	81,4
Mopti	181	3	60,3	1 261	15	84,1
Tombouctou	80	2	40,0	535	10	53,5
Gao	96	2	48,0	642	10	64,2
Bamako	225	7	32,1	2 256	35	64,5
TOTAL	1 721	32	53,8	11 498	160	71,9

IV - LES DEPENSES

**LA PART DES DEPENSES PUBLIQUES D'EDUCATION DANS LE P.I.B.
LA PART DES DEPENSES PUBLIQUES D'EDUCATION DANS LES DEPENSES
PUBLIQUES
LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ET LES DEPENSES D'EQUIPEMENT ET
D'INVESTISSEMENT
LES SOURCES DE FINANCEMENT DE L'EDUCATION**

La part des dépenses publiques pour l'éducation dans le P.I.B., après avoir baissé entre 1988 et 1989 de 3,4% à 3,0%, a augmenté pour atteindre 3,3% en 1992, soit un peu moins que le niveau de 1988. Cette évolution reflète une augmentation globale du P.I.B. plutôt qu'une baisse des dépenses publiques pour l'éducation qui ont augmenté passant (à prix constants 1992) de 21,3 milliards de francs CFA en 1987 à 24,2 milliards en 1992. Ainsi, à prix constants, l'augmentation a été en moyenne de 2,6%.

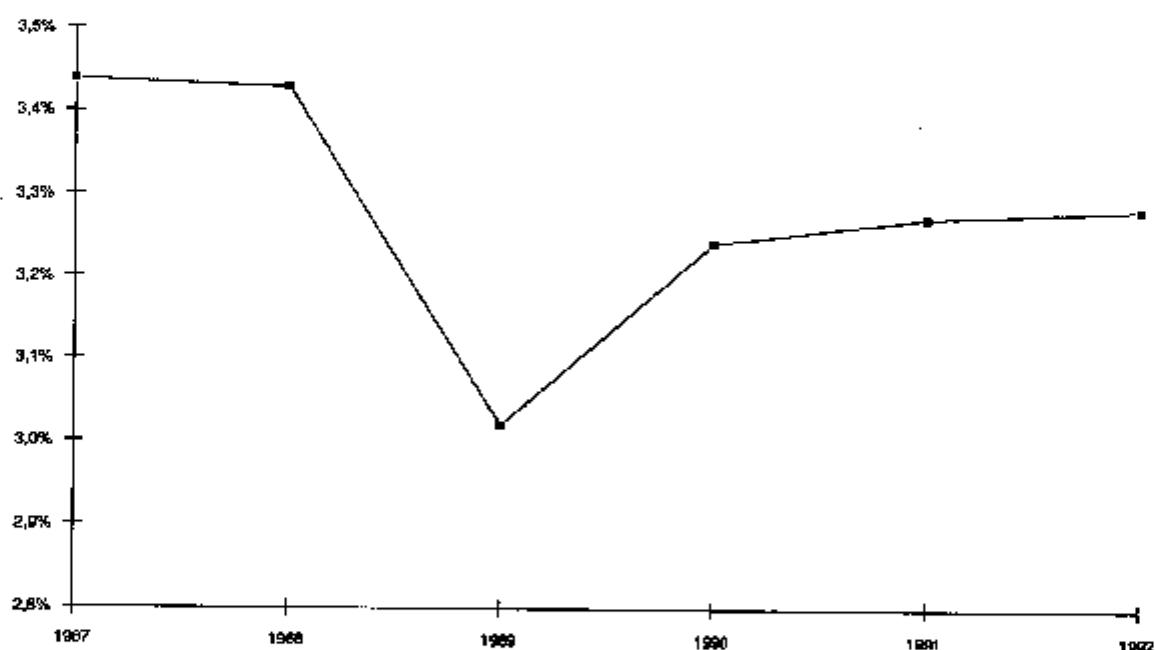
De la même manière, la part des dépenses publiques d'éducation dans l'ensemble des dépenses publiques a fortement baissé passant de 29,5% en 1987 à 21% en 1992 en raison de la forte augmentation de l'ensemble des dépenses publiques.

Pendant la période 1987-1992, les dépenses d'investissement et d'équipement (construction, réhabilitation des classes par exemple) sont passées

de 2,3 milliards de francs CFA 1992 à 4,3 milliards. Les dépenses de fonctionnement (salaires des enseignants, bourses) représentent plus de 82% de l'ensemble des dépenses publiques d'éducation. Si on étudie l'ensemble des dépenses publiques d'investissement, la part des dépenses d'investissement pour l'éducation représente 5%, ce qui est assez faible pour un secteur aussi prioritaire. Les dépenses d'éducation proviennent à plus de 60% du budget des ministères chargés de l'éducation nationale. Les budgets régionaux (plus de 11%) et le budget spécial d'investissement (18% en 1992) sont les deux autres sources principales. D'autres ministères participent à ces dépenses, mais ils n'ont pas été pris en compte ici.

La croissance du budget spécial d'investissement provient de la volonté du Mali de développer ce secteur et du rôle croissant des bailleurs de fonds extérieurs qui financent une grande partie des investissements.

Graphique 32 - Evolution de la part de l'éducation dans le P.I.B.



Graphique 33 - Evolution de la part des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement et d'équipement

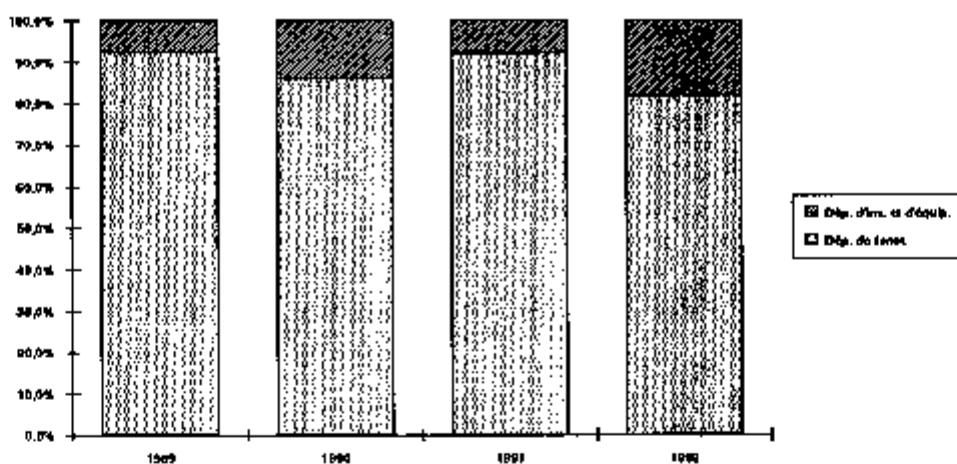
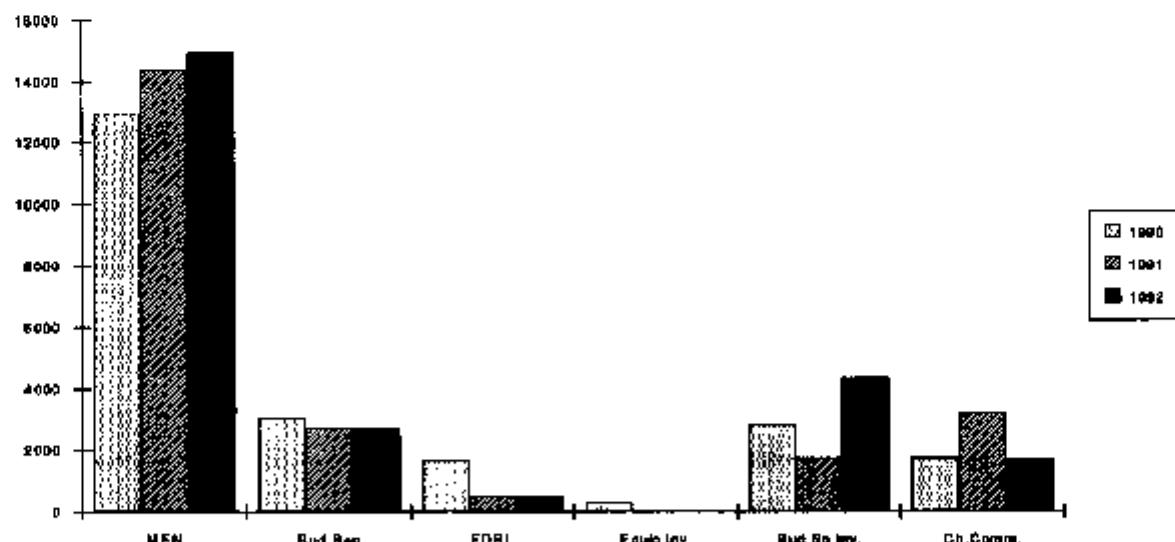


Tableau 19 - Evolution des dépenses publiques d'éducation dans les dépenses publiques totales et le P.I.B.

Dépenses	1987	1988	1989	1990
Dépenses publiques pour l'éducation (prix courants)	20,3	20,2	19,4	21,6
Dépenses publiques pour l'éducation (prix constants 1992)	21,3	21,2	20,9	22,5
Dépenses publiques totales (prix courants)	68,7	87,3	97,3	95,8
Dépenses publiques totales (prix constants 1992)	72,2	91,8	104,9	100,0
PIB prix courants	590,5	589,1	642,4	665,2
PIB prix constants 1992	621,0	619,5	692,4	695,4
Part de l'éducation dans les dépenses publiques	29,5%	23,1%	19,9%	22,5%
Dépenses publiques d'éducation en part du P.I.B.	3,4%	3,4%	3,0%	3,2%

Graphique 34 - Evolution des dépenses d'éducation par source (prix constants 1992)



LES DEPENSES D'EDUCATION PAR NIVEAU

LES COUTS PAR ELEVE PAR NIVEAU

LES COUTS PAR ELEVE PAR RAPPORT AU P.I.B. PAR TETE

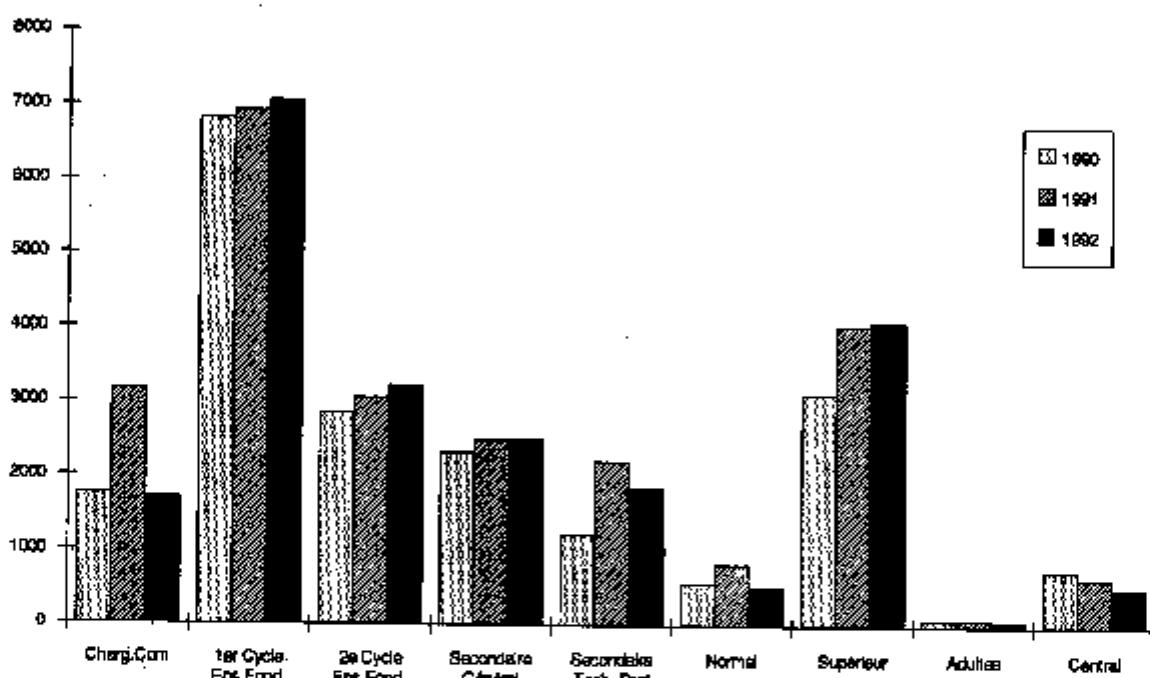
Les dépenses pour l'enseignement fondamental représentent depuis 1987 environ 50% de l'ensemble des dépenses d'éducation (35% pour le premier cycle environ, 15% pour le second cycle). Ces proportions n'ont pas augmenté ces dernières années malgré la priorité donnée à ce niveau d'enseignement. Ce sont les dépenses pour l'enseignement supérieur qui ont le plus augmenté, notamment en 1991.

Les coûts par élève sont très différents selon le niveau. Ainsi, un élève du premier cycle de l'enseignement fondamental coûte 16 200 francs CFA. C'est dix fois moins cher qu'un élève de l'enseignement secondaire et trente trois fois moins

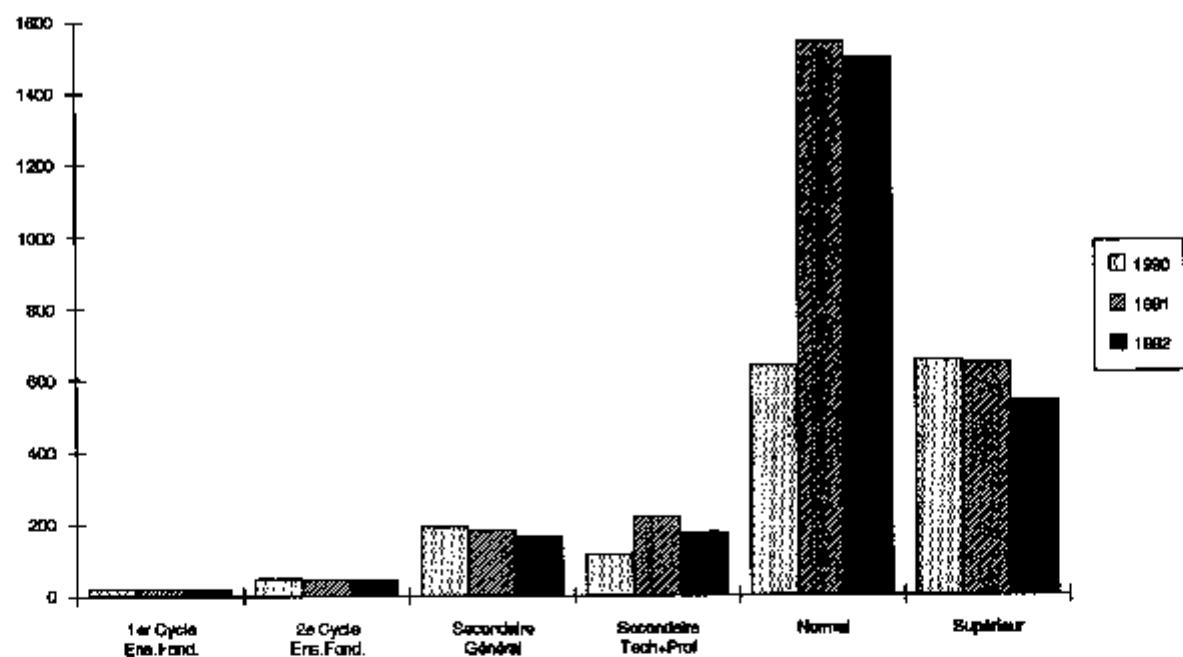
cher qu'un élève de l'enseignement supérieur. Les effectifs de l'enseignement normal ont fortement baissé ces dernières années sans que les dépenses diminuent au même rythme. On trouve à ce niveau un coût par élève très élevé (plus de 90 fois le coût d'un élève du premier cycle).

Rapporté au P.I.B. par tête, on retrouve les mêmes écarts. Le coût d'un élève du premier cycle de l'enseignement fondamental représente 1/5e du P.I.B. par tête. Pour un élève du secondaire général, on dépense 1,9 fois le P.I.B. par tête ; c'est 6,2 fois pour un élève de l'enseignement supérieur, et 17 fois pour un élève de l'enseignement normal .

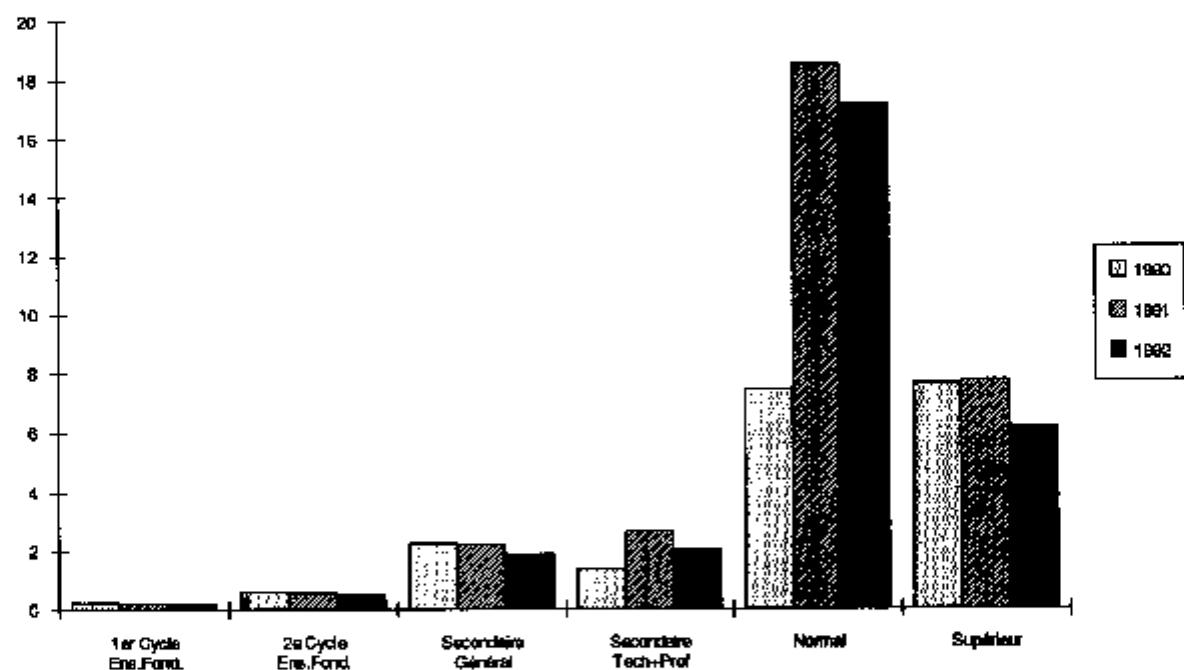
Graphique 35 - Evolution des dépenses par niveau (prix constants 1992)



Graphique 36 - Evolution du coût par élève par niveau (prix constants 1992)



Graphique 37 - Evolution du coût par élève en part du P.I.B. par tête par niveau



LES DEPENSES PAR TYPE

LES COUTS PAR ENSEIGNANT PAR NIVEAU

LES COUTS PAR ENSEIGNANT PAR RAPPORT AU P.I.B. PAR TETE

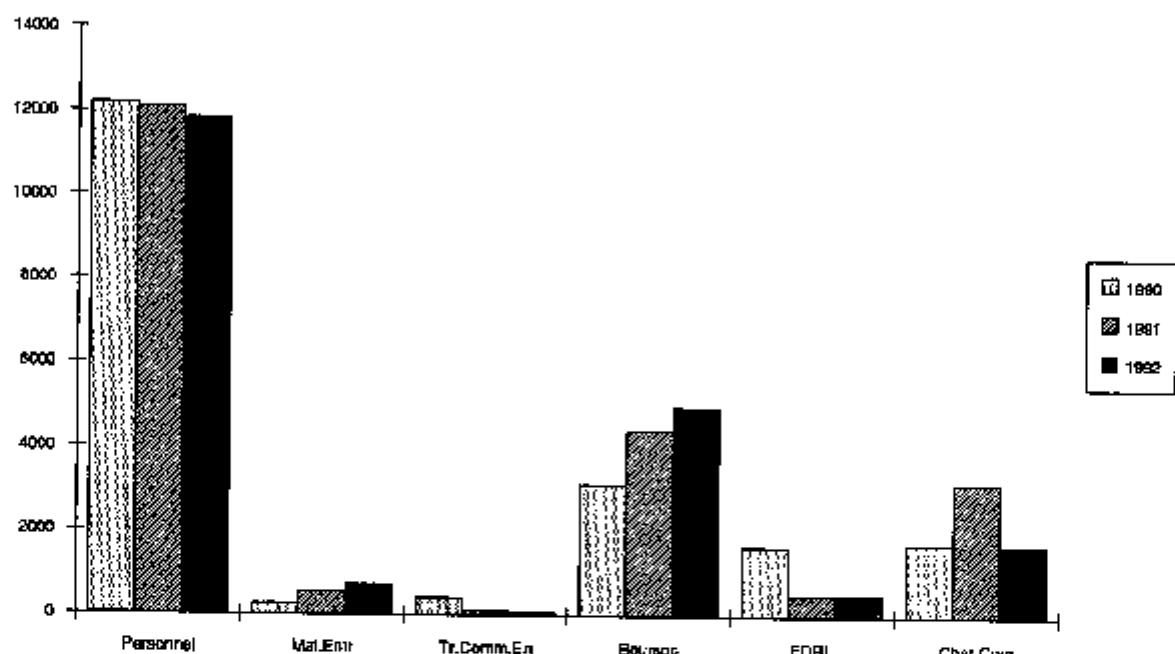
Les dépenses en personnel représentent la majeure partie des dépenses de l'éducation (environ 60%). Elles ont peu évolué depuis 1990 (à prix constants). Ce sont les bourses qui ont connu la plus forte hausse passant de 16% en 1990 à 25% en 1992. Les frais de matériel, d'entretien, de transport, de communication et d'énergie ont peu évolué (environ 3%). Les Fonds de Développement Régional et Local (FDRL) ont baissé brutalement entre 1990 et 1991 (de 9% à 2%).

Les coûts par enseignant varie selon le niveau mais d'une façon assez modérée. Un enseignant du

premier cycle coûte 700 000 Francs CFA par an. Un enseignant du secondaire général coûte fois 1,7 fois plus cher et un enseignant du supérieur 2,5 fois plus cher. On retrouve la situation observée pour l'enseignement normal dans les coûts par élève. A ce niveau, les coûts sont très élevés, 5,5 fois le coût d'un enseignant du premier cycle.

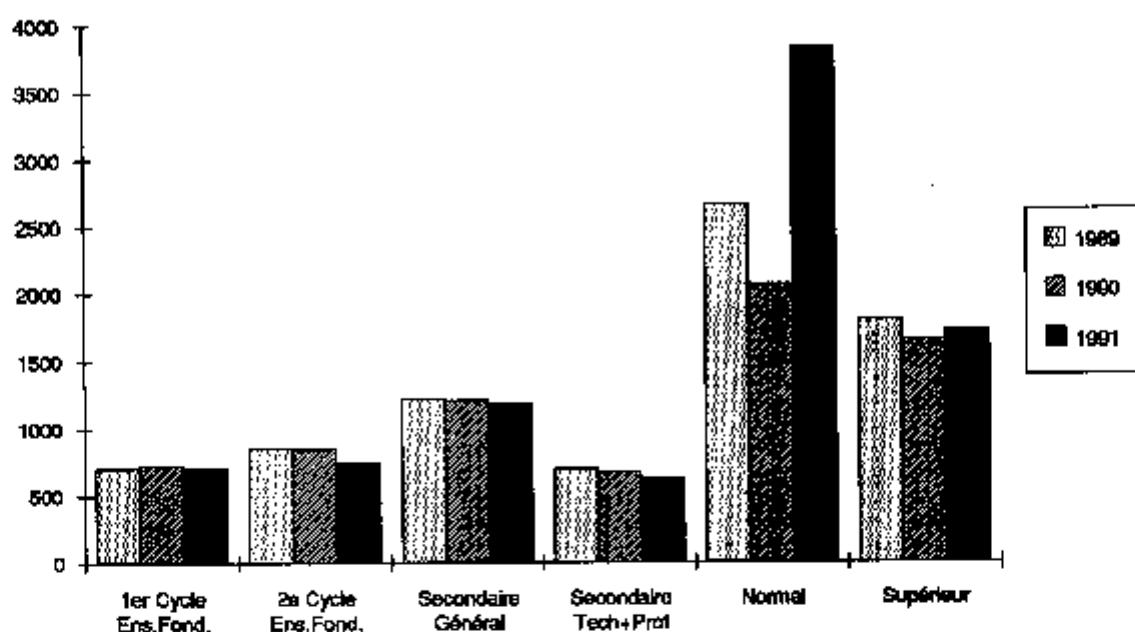
Comparé au P.I.B. par tête, un enseignant de premier cycle coûte 8 fois le P.I.B. par tête, un enseignant du secondaire général 14 fois et un enseignant du supérieur 20 fois.

Graphique 38 - Evolution des dépenses par type (prix constants 1992)

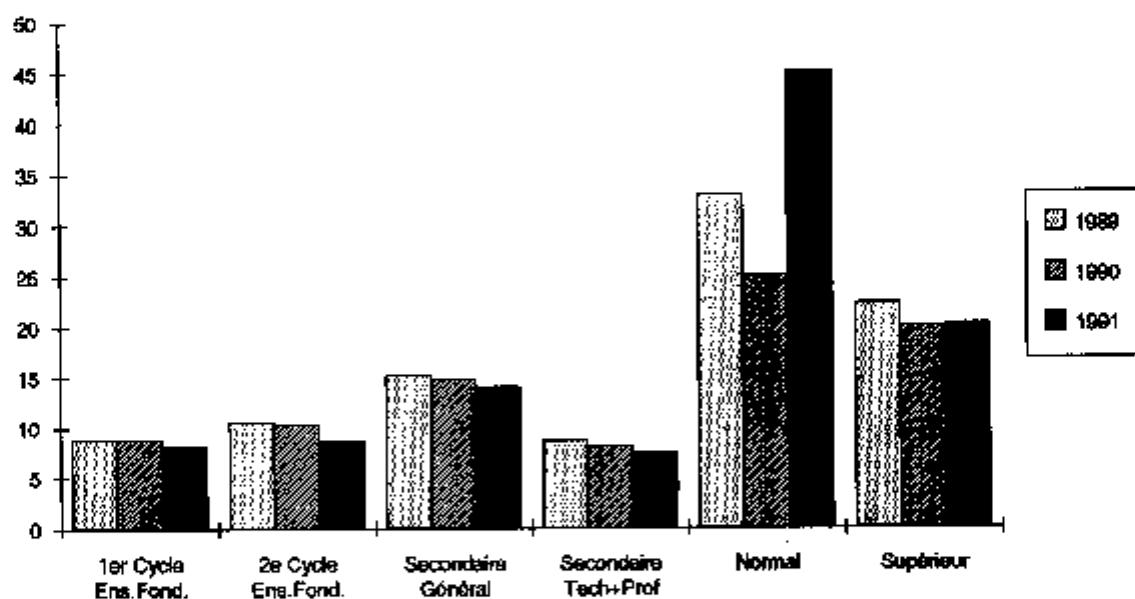


Mat. : Matériel ; Entr. : Entretien ; Tr. : Transports; Comm. : Communication; En. : Energie;
Char.Com. : Charges Communes.

Graphique 39 - Evolution du coût par enseignant par niveau (prix constants 1992)



Graphique 40 - Evolution du coût par enseignant en part du P.I.B. par tête



Annexe 1 : Indicateurs par objectif

	Capacité d'accueil	Intensité de la scolarisation	Efficacité	Facilités	Encadrement Pédagogique	Qualité	Dével. de la femme	Coûts
1- Les Ecoles	x							
2- Les Salles de Classe	x							
3- Le Nombre d'élèves par classe	x		x			x		
4- Les Classes à double division	x							
5- L'accueil des élèves				x				
6- La Double Vacation	x		x			x		
7- L'Etat des Infrastructures	x					x		
8- Les Taux bruts d'Admission	x						x	
9- Les Taux bruts de Scolarisation	x						x	
10- Les Taux nets de Scolarisation		x					x	
11- Les Taux de Redoublement	x	x				x		
12- L'Accès aux différents niveaux			x			x	x	
13- L'Accès aux Diplômes			x			x	x	
14- La Compétence des élèves			x			x		
15- Le Rapport élève/maitre	x	x				x		
16- La Proportion de femmes dans le pers.enseignant							x	
17- La Qualification des enseignants		x				x		
18- La Formation Continue des Enseignants		x		x	x			
19- Les Flux de sortie des I.P.E.G.	x	x		x	x			
20- Le Matériel Pédagogique			x	x		x		
21- Les Activités des A.P.E.	x			x		x		
22- L'Encadrement Pédagogique					x	x		
23- La Part des Dép. Publ. d'Edu. dans le P.I.B.								x
24- La Part des Dép. Publ. d'Edu. dans les Dép. Publ.								x
25- Les Dépenses de Fonct.,d'Equip.,d'Invest.								x
26- Les Sources de Financement de l'Education								x
27- Les Dépenses d'Education par niveau								x
28- Les Coûts par élève par niveau								x
29- Les Coûts par élève par niveau / P.I.B. par tête								x
30- Les Dépenses d'Education par Type								x
31- Les Coûts par enseignant par niveau								x
32- Les Coûts par enseignant / P.I.B. par tête								x

Annexe 2 : Indicateurs par source

	Rapport des Inspecteurs	Suivi du IV ème Projet	D.A.F.	Rapport Banque Mondiale	Rapport Iredu	Données Démog. INS	Comptes Econom. INS
1- Les Ecoles	X						
2- Les Salles de Classe	X						
3- Le Nombre d'élèves par classe	X						
4- Les Classes à double division		X					
5- L'accueil des élèves		X					
6- La Double Vacances		X					
7- L'Etat des Infrastructures		X					
8- Les Taux bruts d'Admission	X					X	
9- Les Taux bruts de Scolarisation	X					X	
10- Les Taux nets de Scolarisation	X					X	
11- Les Taux de Redoublement	X						
12- L'accès aux différents niveaux	X						
13- L'accès aux Diplômes	X						
14- La Compétence des élèves		X					
15- Le Rapport élève/maitre	X						
16- La Proportion de femmes dans le pers. enseignant	X						
17- La Qualification des enseignants	X						
18- La Formation Continue des Enseignants		X					
19- Les Flux de sortie des I.P.E.G.	X						
20- Le Matériel Pédagogique		X					
21- Les Activités des A.P.E.		X					
22- L'Encadrement Pédagogique	X						
23- La Part des Dép. Publ. d'Edu. dans le P.I.B.			X	X	X		X
24- La Part des Dép. Publ. d'Edu. dans les Dép. Publi.			X	X	X		
25- Les Dépenses de Fonct., d'Equip., d'Invest.			X	X	X		
26- Les Sources de Financement de l'Education			X	X	X		
27- Les Dépenses d'Education par niveau			X	X	X		
28- Les Coûts par élève par niveau			X	X	X		
29- Les Coûts par élève par niveau / P.I.B. par tête			X	X	X		X
30- Les Dépenses d'Education par Type			X	X	X		
31- Les Coûts par enseignant par niveau			X	X	X		
32- Les Coûts par enseignant / P.I.B. par tête			X	X	X		X

Annexe 3 : Description des indicateurs

Nom : Les écoles

Finalité : mesurer l'accroissement de la capacité d'accueil
Niveau : national et régional
Ventilation : par secteur
Mode de calcul : dénombrement
Source : rapport des inspecteurs
Validité : bonne
Fréquence : annuel

Nom : Les salles de classe

Finalité : mesurer l'accroissement de la capacité d'accueil
Niveau : national et régional
Ventilation : par secteur
Mode de calcul : dénombrement
Source : rapport des inspecteurs
Validité : bonne
Fréquence : annuel

Nom : Nombre d'élèves par classe

Finalité : mesurer la diminution de ce rapport
Niveau : national et régional
Ventilation : par secteur
Mode de calcul : Nombre d'élèves / Nombre de classes
Source : rapport des inspecteurs
Validité : bonne
Fréquence : annuel

Nom : Classes à double division

Finalité : mesurer l'importance de ce type de classe
Niveau : national et régional
Ventilation : par secteur
Mode de calcul : dénombrement, classes regroupant plusieurs années d'études
Source : rapport des inspecteurs
Validité : bonne
Fréquence : annuel

Nom : Accueil des élèves

Finalité : mesurer les facilités offertes aux élèves (cantine), les places assises et l'éloignement de l'école
Niveau : national et régional
Ventilation : par secteur
Mode de calcul : dénombrement des cantines, distance parcourue par les élèves, places assises
Source : rapport des inspecteurs
Validité : bonne
Fréquence : annuel

Nom : Double vacation

Finalité : mesurer l'importance de ce type d'organisation
Niveau : national et régional
Ventilation : par secteur
Mode de calcul : dénombrement des écoles recevant deux groupes différents d'élèves
Source : rapport des inspecteurs
Validité : bonne
Fréquence : annuel

Nom : Etat des Infrastructures

Finalité : mesurer l'état des infrastructures
Niveau : national et régional
Ventilation : par secteur
Mode de calcul : dénombrement
Source : rapport des inspecteurs dans quatre régions pilotes
Validité : bonne
Fréquence : durée du projet pilote

Nom : Taux brut d'admission

Finalité : mesurer l'augmentation de la capacité d'accueil
Niveau : national et régional
Ventilation : par sexe
Mode de calcul : Effectif des nouveaux inscrits dans un cycle/ Population d'âge théorique d'entrée dans le cycle (Exemple : 1er cycle = 7ans)
Source : rapport des inspecteurs
Validité : bonne
Fréquence : annuel

Nom : Taux brut de scolarisation

Finalité : mesurer l'augmentation de la capacité d'accueil
Niveau : national et régional
Ventilation : par sexe
Mode de calcul : Effectif total d'un cycle/ Population d'âge théorique du cycle (Exemple : 1er cycle = 7-12ans)
Source : rapport des inspecteurs, données démographiques de l'INS
Validité : bonne
Fréquence : annuel

Nom : Taux nets de scolarisation

Finalité : mesurer l'intensité de la scolarisation
Niveau : national et régional
Ventilation : par sexe
Mode de calcul : Effectif scolarisé d'un groupe d'âges donnés/ Population de ce groupe d'âge
Source : rapport des inspecteurs, données démographiques de l'INS
Validité : bonne
Fréquence : annuel

Nom : Taux de redoublement
Finalité : mesurer l'évolution des redoublements
Niveau : national et régional
Ventilation : par sexe
Mode de calcul : Effectifs de redoublants l'année n+1 dans l'année d'études a / Effectifs inscrits l'année n dans l'année d'études a
Source : rapport des inspecteurs
Validité : bonne
Fréquence : annuel

Nom : Accès aux différents niveaux
Finalité : mesurer la diminution des déperditions scolaires
Niveau : national et régional
Ventilation : par sexe
Mode de calcul : cohortes reconstituées
Source : calcul
Validité : bonne
Fréquence : annuel

Nom : Accès aux différents diplômes
Finalité : mesurer l'accès aux différents diplômes
Niveau : national et régional
Ventilation : par sexe
Mode de calcul : cohortes reconstituées
Source : calcul
Validité : bonne
Fréquence : annuel

Nom : Compétence des élèves
Finalité : mesurer les connaissances réelles des élèves
Niveau : national
Ventilation : par niveau
Mode de calcul : tests de connaissance
Source : rapport de suivi et d'évaluation du IVe projet
Validité : bonne
Fréquence : durée du projet

Nom : Rapport élève/maître
Finalité : mesurer la diminution de ce rapport
Niveau : national et régional
Ventilation : par secteur
Mode de calcul : Effectifs d'élèves / nombre de maîtres
Source : rapport des inspecteurs
Validité : bonne
Fréquence : annuel

Nom : Proportion de femmes dans le personnel enseignant
Finalité : mesurer le développement du rôle de la femme
Niveau : national et régional
Ventilation : par cycle
Mode de calcul : nombre de femmes enseignants / nombre total d'enseignants
Source : rapport des inspecteurs
Validité : bonne
Fréquence : annuel

Nom : Qualification des enseignants
Finalité : mesurer l'augmentation de la qualification et de l'expérience des enseignants
Niveau : national et régional
Ventilation : par cycle
Mode de calcul : répartition par qualification
Source : rapport des inspecteurs
Validité : bonne
Fréquence : annuel

Nom : Formation continue des enseignants
Finalité : mesurer l'augmentation de la qualification des enseignants
Niveau : national
Ventilation : par type de personnel
Mode de calcul : dénombrement
Source : projet PDEB
Validité : bonne
Fréquence : durée du projet

Nom : Flux de sortie des I.P.E.G.
Finalité : comparer les effectifs de nouveaux enseignants aux besoins
Niveau : national
Ventilation : par secteur
Mode de calcul : dénombrement
Source : rapport des inspecteurs
Validité : bonne
Fréquence : annuel

Nom : Matériel Pédagogique
Finalité : mesurer l'augmentation de la disponibilité du matériel pédagogique
Niveau : national et régional
Ventilation : par secteur
Mode de calcul : dénombrement
Source : rapport de suivi et d'évaluation du IVe projet
Validité : bonne
Fréquence : durée du projet

Nom : Activité des A.P.E.

Finalité : mesurer le développement de l'activité des A.P.E.

Niveau : national et régional

Ventilation : par secteur

Mode de calcul : dénombrement

Source : rapport de suivi et d'évaluation du IV^e projet

Validité : bonne

Fréquence : durée du projet

Nom : Encadrement pédagogique

Finalité : mesurer l'effort d'encadrement et de soutien pédagogique pour les enseignants

Niveau : national et régional

Ventilation : par secteur

Mode de calcul : dénombrement

Source : rapport des inspecteurs

Validité : bonne

Fréquence : annuel

Nom : Part des dépenses publiques d'éducation dans le P.I.B.

Finalité : mesurer l'effort du pays pour l'éducation

Niveau : national

Ventilation :

Mode de calcul : dépenses publiques pour l'éducation (seulement, pour l'instant) / P.I.B.

Source : Daf, rapports de la Banque Mondiale et de l'Iredu, Comptes économiques

Validité : bonne

Fréquence : peut être annuel

Nom : Part des dépenses publiques d'éducation dans les dépenses publiques

Finalité : mesurer l'effort de l'Etat pour l'Education

Niveau : national

Ventilation :

Mode de calcul : dépenses publiques pour l'Education / dépenses publiques totales

Source : Daf, rapports de la Banque Mondiale et de l'Iredu

Validité : bonne

Fréquence : peut être annuel

Nom : Dépenses de fonctionnement, d'équipement et d'investissement

Finalité : mesurer l'accroissement des investissements dans l'éducation

Niveau : national

Ventilation :

Mode de calcul : dépenses par type / dépenses totales

Source : Daf, rapports de la Banque Mondiale et de l'Iredu

Validité : bonne

Fréquence : peut être annuel

Nom : Sources de financement de l'éducation

Finalité : mesurer l'effort des différents financeurs de l'éducation

Niveau : national

Ventilation :

Mode de calcul : répartition par type de dépenses

Source : Daf, rapports de la Banque Mondiale et de l'Iredu

Validité : bonne

Fréquence : peut être annuel

Nom : Dépenses d'éducation par niveau

Finalité : mesurer le développement de la part de l'enseignement fondamental

Niveau : national

Ventilation :

Mode de calcul : répartition des dépenses par niveau

Source : Daf, rapports de la Banque Mondiale et de l'Iredu

Validité : bonne

Fréquence : peut être annuel

Nom : Coûts par élève par niveau

Finalité : contrôler les coûts par élève par niveau

Niveau : national

Ventilation :

Mode de calcul : dépenses d'un niveau / effectifs d'élèves de ce niveau

Source : rapport des inspecteurs, Daf, rapports de la Banque Mondiale et de l'Iredu

Validité : bonne

Fréquence : peut être annuel

Nom : Coûts par élève par rapport au P.I.B. par tête

Finalité : comparer et contrôler les coûts par niveau par rapport au P.I.B. par tête

Niveau : national

Ventilation : par secteur

Mode de calcul : coût par élève / P.I.B. par tête

Source : rapport des inspecteurs, Daf, rapports de la Banque Mondiale et de l'Iredu, Comptes économiques

Validité : bonne

Fréquence : peut être annuel

Nom : Dépenses par type

Finalité : contrôler l'évolution des différents types de dépenses

Niveau : national

Ventilation :

Mode de calcul : répartition des dépenses par type

Source : Daf, rapports de la Banque Mondiale et de l'Iredu

Validité : bonne

Fréquence : peut être annuel

Nom : Coûts par enseignant par niveau

Finalité : mesurer les coûts par enseignant par niveau

Niveau : national

Ventilation :

Mode de calcul : dépenses pour les personnels enseignants / nombre d'enseignants

Source : rapport des inspecteurs, Daf, rapports de la Banque Mondiale et de l'Ireddu

Validité : bonne

Fréquence : peut être annuel

Nom : Coûts par enseignant par rapport au P.I.B. par tête

Finalité : contrôler les coûts par enseignant en les comparant au P.I.B. par tête

Niveau : national

Ventilation :

Mode de calcul : coûts par enseignant / P.I.B. par tête

Source : rapport des inspecteurs, Daf, rapports de la Banque Mondiale et de l'Ireddu, Comptes économiques

Validité : bonne

Fréquence : peut être annuel

Annexe 4 : Tableau de correspondance de la structure de l'enseignement au Mali

Classification Internationale de l'UNESCO			Classification en vigueur au Mali			Type d'établissement au Mali
Enseignement Préscolaire			Education Préscolaire			Jardin et Garderie d'enfants
Enseignement du Premier Degré			1er Cycle de l'Enseignement Fondamental			École du Premier Cycle
Enseignement du Second Degré			2e Cycle de l'Enseignement Fondamental			École du Second Cycle
Secondaire	Deuxième Cycle	Général	Enseignement	Général	Lycée d'enseignement général	
		Technique	Secondaire	Technique	Lycée d'enseignement technique	
		Professionnel		Professionnel	Étab. d'enseignement professionnel	
		Normal		Normal	Centre de formation des maîtres	
Enseignement du troisième degré			Enseignement Supérieur			Grandes Ecoles Nationales, Instituts Supérieurs de Recherche